

Sondage sur la fusion Baie-Comeau / Hauterive

Contre: 60%; pour: 57%

par Jean Didier FESSOU

BAIE-COMEAU — Ce sont 60 pour 100 environ des résidents de Baie-Comeau et de Hauterive qui désapprouvent la façon dont le gouvernement du Québec, par le dépôt du projet de loi 37, cherche à imposer la fusion des deux villes à compter du 1er janvier prochain. Et ventilé selon les deux villes, ce résultat donne 69 pour 100 à Baie-Comeau même et 49 pour 100 à Hauterive.

Par contre, 57 pour 100 des résidents des deux villes approuvent l'idée de vouloir fusionner les deux municipalités en une seule entité. Mais là existe un écart très important entre les résidents des deux villes: ceux de Hauterive se déclarent en faveur d'une telle fusion dans une proportion de 88 pour 100 tandis que ceux de Baie-Comeau s'y opposent dans une proportion de 75 pour 100 environ.

Ces chiffres sont tirés d'un sondage qui a été réalisé dimanche dernier par le département des sciences humaines du cégep de Hauterive pour le compte de l'hebdomadaire local Le Nord qui publie ces données aujourd'hui même.

C'est grâce à la courtoisie des journalistes René Vallée et Jean Garon que LE SOLEIL a pu prendre connaissance des résultats de ce sondage quelques heures avant leur parution.

Réalisé entre 17 et 22h dimanche dernier, ce sondage s'est adressé auprès d'environ 200 personnes réparties également à Baie-Comeau et à Hauterive et représentant quelque 1 pour 100 de la population. Et pour tenir compte de la différence de population entre les deux villes, ce sont 99 personnes qui ont été interrogées à Hauterive et 87 à Baie-Comeau.

Dans le milieu

S'il apparaît clairement que les résidents de Hauterive sont en faveur de la fusion et que ceux de Baie-Comeau continuent de s'y opposer, il est une donnée qui ne manque pas d'intérêt plus de la moitié des résidents des deux villes confondues s'opposent à la manière avec laquelle le gouvernement du Québec entend imposer la fusion à compter du 1er janvier prochain par l'adoption de la loi 37.

Et selon le journaliste Jean Garon

qui a compilé les résultats de ce sondage, la principale raison "c'est que les personnes interrogées sont d'avis que la décision de la fusion aurait dû être prise par les gens du milieu et non pas être imposée par une décision gouvernementale".

Il semble, à cet effet, que les promesses répétées du député-ministre de Saguenay, M. Lucien Lesard, de ne pas imposer de fusion par la force puis d'avoir radicalement changé d'opinion à ce propos en inspirant le projet de loi 37, aient quelque peu "indisposé" ses commettants.

Des nombreuses autres questions contenues dans ce sondage, trois méritent de l'intérêt, la popularité du maire de Baie-Comeau, M. Henry Leonard, est plus forte que celle de son homologue de Hauterive, M. Maurice Boutin, avec 23 et 6 pour 100; lors de l'élection du mois de mars prochain, 43 pour 100 des personnes interrogées souhaiteraient qu'aucun des deux maires sortants ne se représentent; 75 pour 100, enfin, approuvent le choix du nom de Baie-Comeau pour désigner la nouvelle entité municipale.

Notons, pour terminer, que 89 pour 100 des personnes interrogées et qui représentent un échantillonage

représentatif de la population des deux villes, se disent très intéressées et très concernées par le projet de fusion de Baie-Comeau et de Hauterive.

Une réunion

Le journaliste Jean Garon, dans ces commentaires au SOLEIL, a rappelé que ce sondage avait été réalisé avant la réunion publique d'information de lundi soir qui avait rassemblé 4.000 personnes au centre récréatif de Baie-Comeau.

Mais, à son avis, la tenue de cette assemblée ne devrait pas changer énormément l'opinion des personnes interrogées car celles-ci avaient déjà pu prendre connaissance du contenu d'un pamphlet préparé par la ville de Baie-Comeau et largement distribué dans les deux villes en fin de semaine dernière. Et le contenu de ce pamphlet reprenait en gros les arguments qui ont été développés et débattus lors de la réunion publique de lundi soir.

Notons que la ville de Hauterive organisera à son tour une réunion publique d'information. Celle-ci aura lieu dimanche à compter de 14h au centre Henri Desjardins.

Tout est prêt pour le ski à Ixworth

par Réal LABERGE

LA POCATIÈRE — Tout est maintenant prêt pour la réouverture du centre de ski de fond de la réserve d'Ixworth, à Saint-Onésime, à 14 milles au sud de La Pocatière.

Face à la menace de fermeture que laissait planer un déficit de \$17.000, l'année dernière, le mou-

vement de collaboration bénévole s'est entre autres matérialisé par des corvées pour le nettoyage du chalet central et la préparation des sentiers. Les pistes pourront ainsi être ouvertes dès qu'il y aura suffisamment de neige.

Par ailleurs, le trésorier de l'Association de chasse et pêche Inc., M.

Gustave Pelletier, a fait part que les derniers empêchements à la reprise des activités normales ont été réglés, notamment l'entretien du chemin pour l'hiver et le personnel du restaurant.

Pour les Fêtes

De fait, les dispositions prises et

mises en oeuvre, a-t-il déclaré, permettront d'offrir un service plus complet qu'on ne prévoyait jusqu'ici.

C'est ainsi que pour la période des Fêtes, soit du 19 décembre au 4 janvier, les membres et autres usagers du centre de ski de fond d'Ixworth pourront bénéficier, aussi bien sur semaine qu'en fin de semaine, des services de cafétéria, de la location de chambres à l'hôtel et aux chalets, ainsi que de location de skis. Le "module" communautaire sera également disponible pour les groupes scolaires et autres. Les réservations doivent être adressées au numéro (418)856-3526 — La Pocatière, ou encore en écrivant à l'ACPK Inc., La Pocatière, Qué.

Pour la saison

Par contre, pour le reste de la saison de ski, après les Fêtes, les services complets ne seront fournis qu'en fin de semaine. Sur semaine, les pistes de ski de fond d'Ixworth seront toutefois disponibles, de même que le camp central et la cafétéria.

Rompkey devra comparaître

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil
RIMOUSKI — Le ministre fédéral du Revenu, William Rompkey, ou ses fonctionnaires seront tenus de comparaître devant le juge-arbitre Raymond Décaray, lors des audiences qu'il tiendra à Amqui, mardi prochain.

Ainsi en a décidé cette semaine, à Montréal, un juge de la Cour d'appel fédérale, à la suite de l'appel qu'avait logé le ministre du Revenu par le truchement du procureur général du Canada.

On sait que lors de ses dernières audiences tenues à Amqui en novembre dernier, le juge-arbitre Raymond Décaray avait émis un subpoena ordonnant au ministre du Revenu ou à ses fonctionnaires de comparaître devant lui à Amqui le 15 décembre prochain, afin de dire ce qu'ils savent de la possibilité qui a été donnée ou n'a pas été donnée aux appelants de faire valoir le droit que la loi de l'assurance-chômage leur accorde.

Rappelons que le litige qui oppose

les Sociétés sylvicoles au ministère du Revenu national est le suivant: les fonctionnaires fédéraux prétendent que l'emploi occupé par des ouvriers sylvicoles n'est pas assurable lorsque ceux-ci sont propriétaires des boisés où s'effectuent les travaux sylvicoles. De son côté, la SER de la Vallée qui représente aussi les autres sociétés dans ce litige, affirme pour sa part que les propriétaires de boisés sont des employés sylvicoles à part entière, et qu'ils sont de ce fait admissibles à l'assurance-chômage.

Où aller dans nos régions

Bas-Saint-Laurent

— Amqui: Exposition, 7 artistes artisans présentent un **MINI-SALON DES METIERS D'ART**. Gisèle Bérubé, Laurence Crépeau, Marie-Lucie Crépeau, Fernande Arsenault, Denise Lévesque, Anne-Marie Legendre et Paul Fournier exposent émaux, céramiques, encres, cuirs, tissages, batics et jouets en bois. Ouvert tous les jours du 6 jusqu'au 23 déc. La galerie-atelier Le Tourmassin, 11-A St-Benoit.

— Causapsal: Exposition de **FRANCE BÉRUBÉ**. Les pièces exposées sont une série de monotypes et de dessins où l'événement structure la forme. Jusqu'au 21 déc. Ouvert de 11h à 3h sur semaine et 14h à 3h en fin de semaine. Au café La Virée.

— Causapsal: Semaine de festivités au café La Virée pour marquer le **PREMIER ANNIVERSAIRE** de ce lieu de rencontre et d'expression des gens de la vallée. Un super-brunch, dimanche, une Journée de l'âge d'or, lundi, un tournoi de cribble et de yum, mardi et mercredi trois soirées de musique à thème et enfin samedi, un concours de bons-hommes de neige et de tir de toboggan. On en profitera aussi pour dévoiler une version artistique du menu, pour lancer la boisson maison. Chaque soir, "On double les olives" entre 21h et 22h. Du 6 au 13 décembre. Au café La Virée.

— Rivière-du-Loup: Exposition **PETITS FORMATS DE NOËL** jusqu'au 24 déc. Du mar. au dim. de 13h30 à 17h ainsi que les jeu., ven. soirs de 19h à 21h. La galerie d'art Le Goéland, 460 rue Lafontaine.

— Lévis: Exposition des huiles de **CLAUDE VALLIÈRES** jusqu'au 20 déc. Fins de sem. seulement, ven. de 19h à 22h, sam., dim. de 14h à 17h et 19h à 22h. A l'atelier du Vieux-Lévis, 38 St-Louis.

— Lévis: **EXPOSITION CADEAUX**, jusqu'au 30 déc. Les artistes du Moulin exposent en gravure, peinture, aquarelle, dessin, sérigraphie, sculpture et poésie. Moulin des Arts, 301 est Principale, Saint-Etienne. Jusqu'au 30 déc.

— St-Romuald: Soirée 15e anniversaire du **CERCLE DES FERMIERES DE ST-ROMUALD**, sam. le 12 déc., 21h30, salle des Chevaliers de Colomb, 21 rue St-Jacques. Artiste invité: **MAURICE BOUCHARD**, chansonnier. Entrée: \$3. Réservations: 839-8461.

— St-Nicolas-Ouest: Exposition, huiles, aquarelles et gravures jusqu'au 19 déc. à l'atelier Guy-Bruneau, 2510 Marie-Victorin, St-Nicolas-Ouest. Tous les jours de 9h à 12h, de 14h à 16h30, et de 19h à 21h.

— Baie-Comeau: Brunch musical présenté par le JCC (section BCHR). Dim. le 13 déc. à 12h. Invité: **"L'ENSEMBLE ALLEGRO"**, directrice de l'ensemble et à l'animation: Geneviève Simard. Au Manoir Comeau.

— Hauterive: le comité de spectacles Baie-Comeau-Hauterive vous invite au gymnase du cégep de Hauterive, dim. 13 déc. à 20h.

pour venir applaudir la **CHORALE LE NOROIT** de Hauterive qui vous offre son cinquième concert de Noël "Chantons Noël". Le cégep est situé au 537 boulevard Blanche. Entrée \$4. Inf.: 589-7553.

Charlevoix

— La Malbaie: Exposition **"L'HOMME SPECTACLE"** représentant trois héros populaires de Charlevoix. **AU HASARD DES COLLECTIONS** rétrospective des acquisitions 1976-1980. Egalement, collection permanente **LES PEINTRES POPULAIRES DE CHARLEVOIX ET L'ATELIER DE TAPISSERIE** Georges-Edouard Tremblay au salon Victory. Sam. 9h à 21h, fin de sem. 10h à 21h. Musée Laure-Conan, 30 St-André. Adm.: \$1; enf. et étud. \$0,50.

— Ile aux Coudres: Expositions du peintre **MICHEL DUGUAY** jusqu'au 20 déc. Tous les jours de 9h à 21h. Vernissage dim. de 14h à 17h. Galerie d'art La Misaine, 231 des Coudriers.

— Ebolements: Exposition, des huiles récentes de **MICHEL DUQUETTE**, sous le thème "Couleurs d'automne dans Charlevoix". Vernissage, ven. le 11 déc. à 20h. Exposition ven. le 11 déc. sam. le 12 déc. et dim. le 13 déc. de 14h à 22h.

— Lévis: **EXPOSITION CADEAUX**, jusqu'au 30 déc. Les artistes du Moulin exposent en gravure, peinture, aquarelle, dessin, sérigraphie, sculpture et poésie. Moulin des Arts, 301 est Principale, Saint-Etienne. Jusqu'au 30 déc.

— St-Romuald: Soirée 15e anniversaire du **CERCLE DES FERMIERES DE ST-ROMUALD**, sam. le 12 déc., 21h30, salle des Chevaliers de Colomb, 21 rue St-Jacques. Artiste invité: **MAURICE BOUCHARD**, chansonnier. Entrée: \$3. Réservations: 839-8461.

— St-Nicolas-Ouest: Exposition, huiles, aquarelles et gravures jusqu'au 19 déc. à l'atelier Guy-Bruneau, 2510 Marie-Victorin, St-Nicolas-Ouest. Tous les jours de 9h à 12h, de 14h à 16h30, et de 19h à 21h.

— Baie-Comeau: Brunch musical présenté par le JCC (section BCHR). Dim. le 13 déc. à 12h. Invité: **"L'ENSEMBLE ALLEGRO"**, directrice de l'ensemble et à l'animation: Geneviève Simard. Au Manoir Comeau.

— Hauterive: le comité de spectacles Baie-Comeau-Hauterive vous invite au gymnase du cégep de Hauterive, dim. 13 déc. à 20h.

Faites parvenir vos communiqués avant le mercredi matin, au SOLEIL, à l'attention de Louise Lépine, ou téléphonez à 647-3414.

ENFIN, SUPER-VENTE

D'IMPORTATIONS FEMININES

A la Boutique Les Soldes Inc.

Rabais de 50 à 80%

Cette semaine: nouvelle marchandise

Cette vente se continue jusqu'à épuisement des stocks

ROBES DE SOIE
Guy Laurent Paris \$79⁹⁹ ch.
(valeur de 200 \$)

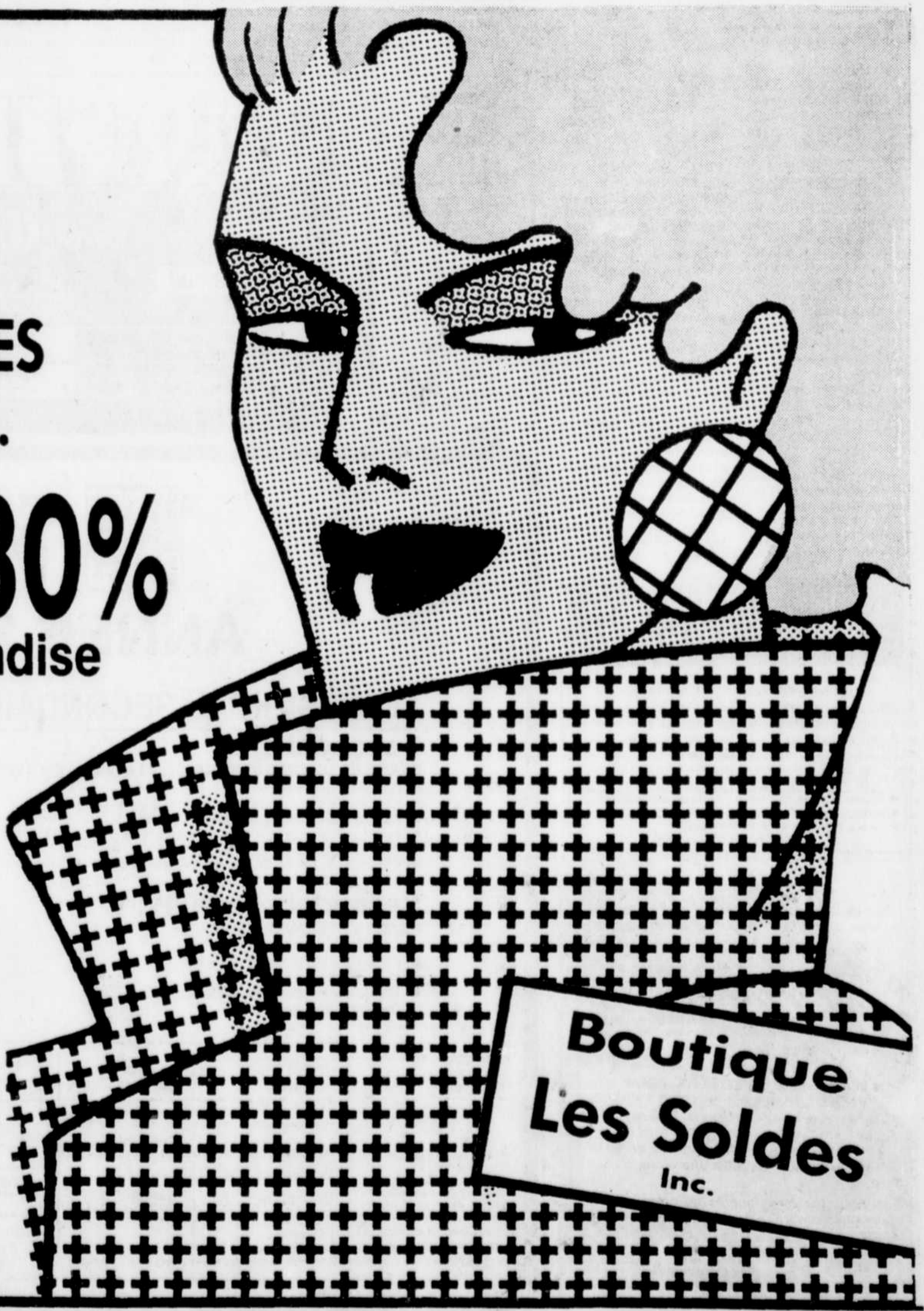
ROBES DE LAINAGE
philippe favre paris \$89⁹⁹ ch.
(valeur de 230 \$)

Complétez votre garde-robe avec des noms aussi connus que Serge Nancel, Marc D'Alcy, Lorraine Beauchamp, Charèse, Philippe Ronsard, Anne Sophie, Rodier.

— Notre magasin sera ouvert tous les soirs jusqu'à 21h, le samedi jusqu'à 18h.

Boutique Les Soldes Inc.

2750, ch. Ste-Foy, Plaza Laval



Boutique Les Soldes Inc.

A-8 QUÉBEC RÉGIONAL *Thetford-Mines, Lotbinière, Beauceville, St-Georges, Ste-Marie, St-Joseph, Portneuf, La Malbaie, Baie-St-Paul, Ile d'Orléans*

Une hausse de taxe de 5% est prévue à Saint-Raymond

par Isabelle JINCHEREAU
(collaboration spéciale)
SAINT-RAYMOND — Les 1,200 contribuables de la ville de Saint-Raymond doivent s'attendre à une légère hausse de leur compte de taxe en 1982. La taxe foncière, établie cette année à \$1.58 du \$100 d'évaluation et doublée d'une taxe des loisirs de \$0.25, augmentera d'environ 5 pour 100 tandis que les taxes d'aqueduc, d'égout et des ordures, respectivement établies à \$65, \$25 et \$48, subiront une majoration de moins de 10 pour 100.

par le maire Richard Corriveau seront définitivement fixés lors de la présentation du budget de la ville, mardi prochain. Il est cependant à prévoir que la taxe de déneigement, échelonnée de \$3.10 à \$6.90 du mètre augmentera elle aussi, tandis que la taxe locative sera établie à 4,4 pour 100 de la valeur de l'immeuble.

Muni d'un budget de \$1,977,000 en 1981, le conseil municipal prévoyait terminer l'année avec un surplus de \$100,000, mais la perte subite d'une subvention de \$71,000 attribuable au changement de facteur du ministère

des Affaires municipales et annoncée le 30 novembre dernier a quelque peu freiné son optimisme. Le budget de 1982 devrait donc atteindre \$2,105,000.

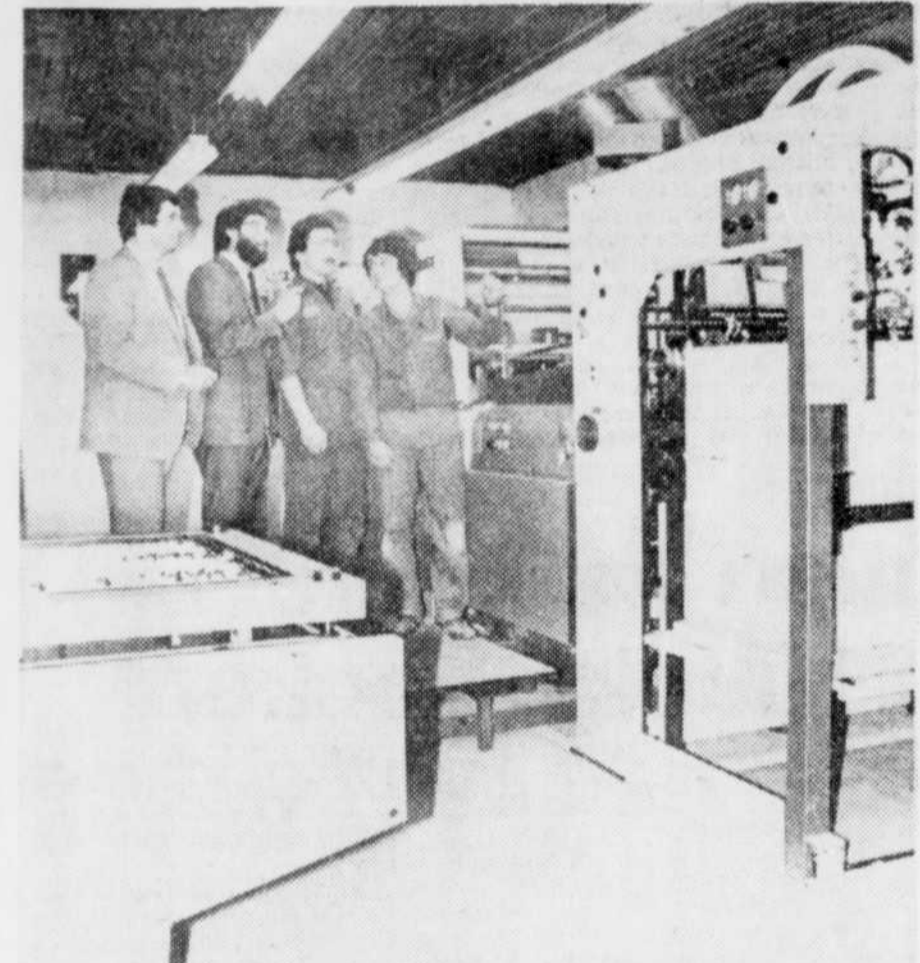
"On a dû couper énormément au niveau des travaux et de la circulation mais nos dépenses incompressibles nous forcent à maintenir notre budget au-dessus de \$2 millions", a indiqué le maire Corriveau au SOLEIL.

Le fait d'avoir pu se départir de son corps de police en 1977, une dépense annuelle de \$120,000, a soulagé pour un temps l'administration municipale. Quatre policiers permanents

étaient en poste depuis 1959, mais le décret émis la semaine dernière par le Conseil des ministres confirme aux élus qu'ils pourront se passer de ce service tant qu'ils n'auront pas une population au-dessus de 5,000 habitants. La ville compte actuellement 3,842 âmes et fait affaire avec les agents de la Sûreté du Québec.

La dette à long terme atteint présentement \$5 millions, soit un peu moins de 10 pour 100 de l'évaluation imposable de \$48 millions. Quant au service de la dette, il passera de \$600,000 à \$728,000.

Nouvelle machine de \$500,000 chez CARTEM de Sainte-Marie



par Paul-Henri DROUIN
SAINT-MARIE — L'entreprise CARTEM INC., de Sainte-Marie de Beauce, a procédé, hier, à la mise en opération d'une volumineuse machine à découper le carton, acquise de J. Bobst & Fils S.A., de Lausanne en Suisse.

L'installation et l'achat de cette machine a nécessité des investissements d'au-delà de \$500,000 et complète la 2e étape d'un plan quinquennal de développement élaboré par les dirigeants de CARTEM INC., en 1979.

C'est ce qu'a révélé M. François Vachon, directeur général de CARTEM INC., lors d'une conférence de presse tenue peu de temps après la mise en service de cette machine à découper le carton.

CARTEM INC., a aussi annoncé qu'elle procédera en 1983, à la 3e étape de son plan quinquennal par l'achat et la mise en opération d'une presse à imprimer le carton.

Pour la réalisation de son dernier projet, CARTEM INC. va recevoir du MEER une contribution dans une proportion de 20 pour 100 alors que celle de la SDI sera de 10 pour 100 dont le remboursement de chacune de ces subventions sera fait sur une période de quelques années et variera en fonction de critères qui sont énoncés dans chaque programme de subvention.

sur la base de deux équipes et cela à très court terme, puis d'améliorer grandement sa production dans le département du découpage.

Aussi, d'être en mesure de fabriquer un produit de haute qualité, diversifier sa clientèle en accédant à de nouveaux marchés, optimiser sa capacité de production en fonction des espaces disponibles et d'avoir la capacité de production requise au département du découpage pour permettre l'acquisition et la mise en service d'une presse couleur à court terme.

Cette nouvelle machine à découper le carton chez CARTEM INC., est très robuste, d'une précision horlogère, fiable à l'extrême et la plus productive des presses à découper sur le marché présentement.

Selon ce qu'a expliqué M. François Vachon, le poids de cette machine est de 38,587 livres et peut recevoir des feuilles de format 44 1/2" x 31 1/2" avec une cadence de production jusqu'à 7,000 feuilles à l'heure et une pression réglable jusqu'à 300 tonnes.

CARTEM INC. qui se spécialise dans la fabrication de boîtes pliantes de toutes sortes, a un chiffre d'affaires annuel se situant entre \$5 et \$7 millions et procure présentement de l'emploi à 60 personnes.

Les actionnaires de cette entreprise beauceronne sont: MM. Julien Faucher, président; Miville Vachon, vice-président; Pierre-Maurice Vachon, secrétaire; François Vachon, directeur général; Lucien Labbé, directeur des ventes et Mario Faucher, directeur.

La machine
Les raisons qui ont motivé CARTEM INC., à se porter acquéreur d'une telle machine à découper le carton est d'opérer cette pièce d'équipement

(collaboration de Pierre-Yvon Bégin)
A la mise en marche de la nouvelle machine à découper le carton chez CARTEM INC. MM. François Vachon, Lucien Labbé, Guy Dufresne et Martial Duperrut.

Où aller dans nos régions

Bas-Saint-Laurent

— Amqui: Exposition, 7 artistes artisans présentent un **MINI-SALON DES METIERS D'ART**. Gisèle Bérubé, Laurence Crépeau, Marie-Lucie Crépeau, Fernande Arsenault, Denise Lévesque, Anne-Marie Legendre et Paul Fournier exposent émaux, céramiques, encres, cuirs, tissages, batics et jouets en bois. Ouvert tous les jours du 6 jusqu'au 23 déc. La galerie-atelier Le Tournassin, 11-A St-Benoit.

peintre **MICHEL DUGUAY** jusqu'au 20 déc. Tous les jours de 9h à 21h. Vernissage dim. de 14h à 17h. Galerie d'art La Misaine, 231 des Coudriers.

Côte-du-Sud

— La Pocatière: Exposition **COLLECTION PERMANENTE** "La paroisse au tournant du siècle", ethnologie québécoise, histoire, sciences naturelles et exposition spéciale "Insectes et papillons". Lun. au ven. 9h à 17h. Dim. 13h à 17h. Musée François-Pilote.

— Montmagny: Exposition permanente, comptoir d'artisanat **POPULARI**, organisme à but non lucratif. Tous les jours de 13h à 17h, jeu., ven. 13h à 20h. A noter que jusqu'au 13 déc., au même endroit il y a le **SALON DES ARTISANS DE LA REGION**. Manoir Couillard-Dupuis, 2e étage, reconnu comme site historique.

Beauce

— St-Evariste: Exposition **COLLECTION PERMANENTE**, salle Napoléon-Bolduc. Dim. 12h20 à 17h. Sur rendez-vous la sem. Musée de la Haute-Beauce.

— Ste-Marie: Spectacle **LYNN CARON**, pianiste chanteuse. Du mer. au dim. à 21h30 tout le mois de décembre. Bar-salon Le Transit, sortie autoroute 73, Ste-Marie.

Rive-Sud de Québec

— Lévis: Exposition des huiles de **CLAUDE VALLIERES** jusqu'au 20 déc. Fins de sem. seulement, ven. de 19h à 22h, sam., dim. de 14h à 17h et 19h à 22h. A l'atelier du Vieux-Lévis, 38 St-Louis.

Bois-Francis

— Arthabaska: Exposition **GUY LEMIEUX**, peintre lissier, du 6 jusqu'au 20 déc. Mar. au ven. de 9h à 12h et 13h30 à 17h, sam., dim. de 13h30 à 17h. Musée Laurier, 16 rue Laurier ouest.

— Lévis: **EXPOSITION CADEAUX**, jusqu'au 30 déc. Les artistes du Moulin exposent en gravure, peinture, aquarelle, dessin, sérigraphie, sculpture et poésie. Moulin des Arts, 301 est Principale, Saint-Etienne. Jusqu'au 30 déc.

— St-Romuald: Soirée 15e anniversaire du **CERCLE DES FERMIERES DE ST-ROMUALD**, sam. le 12 déc., 21h30, salle des Chevaliers de Colomb, 21 rue St-Jacques. Artiste invité: **MAURICE BOUCHARD**, chansonnier. Entrée: \$3. Réservations: 839-8461.

Charlevoix

— La Malbaie: Exposition **"L'HOMME SPECTACLE"** représentant trois héros populaires de Charlevoix. **AU HASARD DES COLLECTIONS** rétrospective des acquisitions 1976-1980. Egalement, collection permanente **LES PEINTRES POPULAIRES DE CHARLEVOIX ET L'ATELIER DE TAPISSERIE** Georges-Edouard Tremblay au salon Victory. Sam. 9h à 21h, fin de sem. 10h à 21h. Musée Laure-Conan, 30 St-André. Adm.: \$1; enf. et étud. \$0.50.

— Ile aux Coudres: Expositions du

Faites parvenir vos communiqués avant le mercredi matin, au SOLEIL, à l'attention de Louise Lépine, ou téléphonez à 647-3414.

Service téléphonique sans frais St-Martin / St-Gédéon

SAINT-GEORGES (P.H.D.) — La Régie des services publics du Québec a autorisé Québec-Téléphone à établir le service régional entre Saint-Martin et Saint-Gédéon dans un seul sens, tout comme il existe déjà dans le sens de Saint-Gédéon à Saint-Martin. M. Jean Létourneau, gérant commercial de Québec-Téléphone pour le district de Saint-Georges, a déclaré "qu'en

accueillant favorablement la requête, la régie ordonnait à la requérante d'établir le service régional sans frais d'interurbain pour les abonnés de Saint-Martin vers ceux de Saint-Gédéon". Ce nouveau service devra être établi avant juillet 1982 ou le plus tôt possible par la suite, selon que Québec-Téléphone pourra se procurer et installer l'équipement nécessaire.

**ENFIN,
SUPER-VENTE
D'IMPORTATIONS FEMININES
A la Boutique Les Soldes Inc.**

Rabais de 50 à 80%
Cette semaine: nouvelle marchandise
Cette vente se continue jusqu'à épuisement des stocks

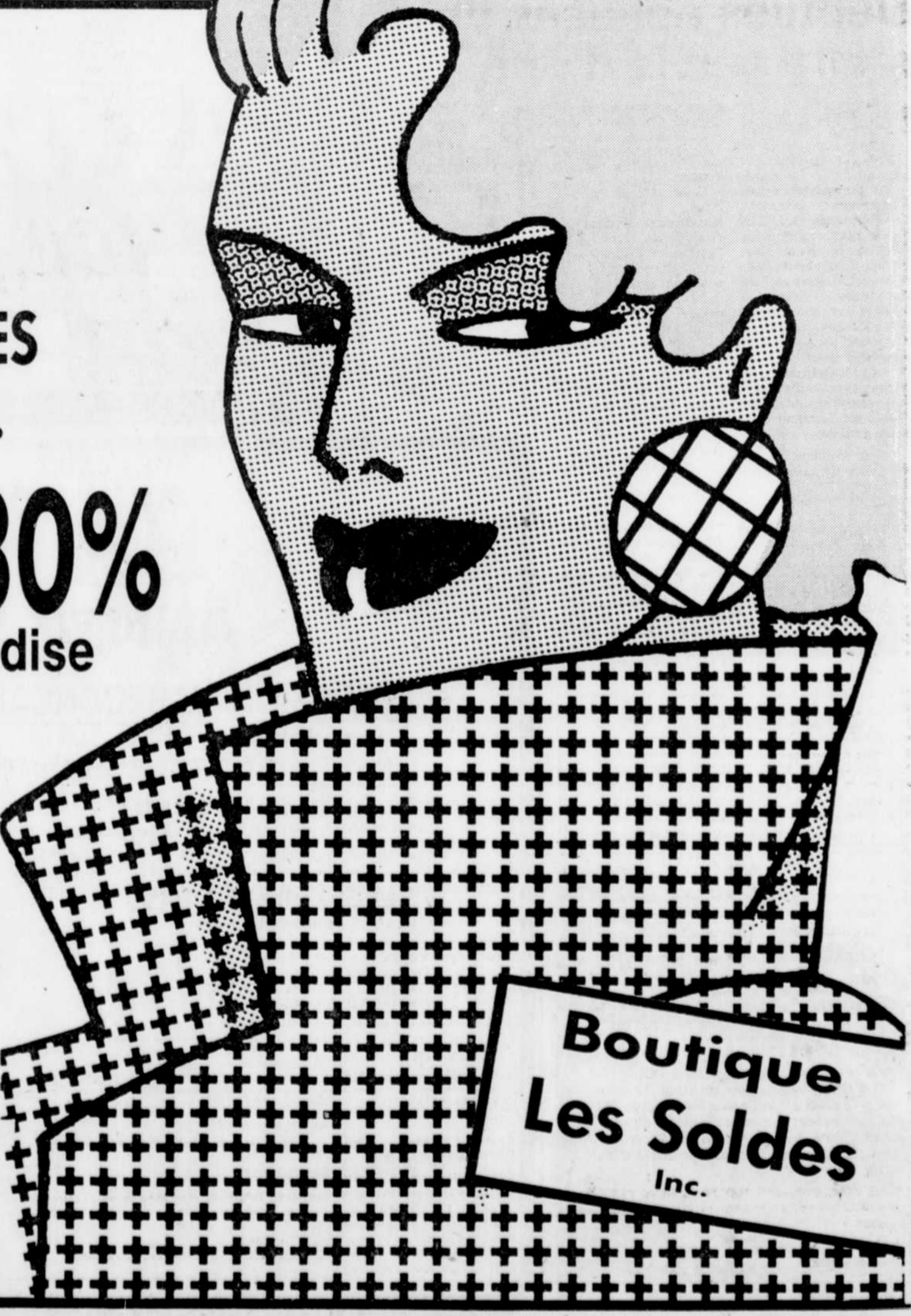
ROBES DE SOIE
Guy Laurent Paris **\$79⁹⁹** ch.
(valeur de 200 \$)

ROBES DE LAINAGE
philippe favre paris **\$89⁹⁹** ch.
(valeur de 230 \$)

Complétez votre garde-robe avec des noms aussi connus que Serge Nancel, Marc D'Alcy, Lorraine Beauchamp, Charèse, Philippe Ronsard, Anne Sophie, Rodier.

— Notre magasin sera ouvert tous les soirs jusqu'à 21h, le samedi jusqu'à 18h.

Boutique Les Soldes Inc.
2750, ch. Ste-Foy, Plaza Laval



**Boutique
Les Soldes
Inc.**

A-8 **RIVE SUD** Lévis, St-Romuald, St-Rédempteur, St-David, St-Etienne, St-Nicolas, Charny, St-Damien, Montmagny, L'Islet, St-Jean-Port-Joli, La Pocatière, St-Pascal

Le centre de ski d'Ixworth prêt à ouvrir pour l'hiver

par Réal LABERGE

LA POCATIÈRE — Tout est maintenant prêt pour la réouverture du centre de ski de fond de la réserve d'Ixworth, à Saint-Onésime, à 14 milles au sud de La Pocatière.

Face à la menace de fermeture que laissait planer un déficit de \$17,000, l'année dernière, le mouvement de collaboration bénévole s'est entre autres matérialisé par des corvées pour le nettoyage du chalet central et la préparation des sentiers. Les pistes pourront ainsi être ouvertes

dès qu'il y aura suffisamment de neige.

Par ailleurs, le trésorier de l'Association de chasse et pêche Inc., M. Gustave Pelletier, a fait part que les derniers empêchements à la reprise des activités normales ont été réglés, notamment l'entretien du chemin pour l'hiver et le personnel du restaurant.

Pour les Fêtes

De fait, les dispositions prises et

mises en oeuvre, a-t-il déclaré, permettront d'offrir un service plus complet qu'on ne prévoyait jusqu'ici.

C'est ainsi que pour la période des Fêtes, soit du 19 décembre au 4 janvier, les membres et autres usagers du centre de ski de fond d'Ixworth pourront bénéficier, aussi bien sur semaine qu'en fin de semaine, des services de cafétéria, de la location de chambres à l'hôtel et aux chalets, ainsi que de location de skis. Le "module" communautaire sera également disponible pour les groupes scolaires et autres.

Les réservations doivent être adressées au numéro (418)856-3526 — La Pocatière, ou encore en écrivant à l'ACPK Inc., La Pocatière, Qué.

Pour la saison

Par contre, pour le reste de la saison de ski, après les Fêtes, les services complets ne seront fournis qu'en fin de semaine. Sur semaine, les pistes de ski de fond d'Ixworth seront toutefois disponibles, de même que le camp central et la cafétéria.

Un répertoire des 773 travaux présentés au prix Desjardins

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LÉVIS — Un volume de 153 pages, intitulé "L'étoffe du pays", a été dévoilé à Lévis, hier, par le président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins. Ce livre constitue une ressource intéressante, puisqu'il constitue un répertoire des 773 travaux qui ont été présentés au prix annuel Desjardins depuis 1975.

Le volume a été rédigé par Mme Marthe Legault, une documentaliste qui a elle-même œuvré dans des organismes communautaires. La préface est signée par le chanoine Jacques Grand'Maison, sociologue québécois réputé. Il présente une analyse sommaire des candidatures ayant été soumises au prix Desjardins depuis les débuts de celui-ci.

On sait que par le prix annuel Desjardins, la Confédération des caisses appuie d'une façon tangible les groupes engagés dans le développement culturel, social ou économique. Un seul lauréat est proclamé chaque année et reçoit le prix de \$10,000. C'est un peu pour sortir de l'ombre les travaux des très nombreux autres participants que Mme Legault a dit avoir travaillé.

"L'étoffe du pays" peut donc servir de manuel de consultation ou de recherche et fournir une grande quantité de renseignements à tous ceux qui s'intéressent aux mouvements populaires et aux dynamismes locaux ou régionaux. Ce livre sera d'ailleurs distribué dans toutes les bibliothèques publiques du Québec, a mentionné

hier le président Raymond Blais.

De plus, grâce à une entente spéciale avec La Magnétothèque (bibliothèque sonore pour les personnes handicapées visuelles, elle-même lauréate du prix en 1981), le contenu de ce livre sera transposé sur bandes sonores à l'intention des membres de cet organisme et des autres personnes handicapées visuelles pouvant être intéressées.

Selon M. Blais, "L'étoffe du pays" met aussi en évidence le caractère désintéressé et généreux de l'action volontaire ou du bénévolat et son rôle essentiel dans notre société.

Le Mouvement Desjardins étant lui-même construit sur la base de l'engagement personnel au profit de la collectivité, veut ainsi reconnaître et mettre en lumière l'apport irremplaçable des groupes qui, à travers

des actions souvent effacées, tissent dans leur milieu les réseaux vitaux de liens entre les personnes et les groupes.

Pour les personnes et les groupes intéressés à obtenir ce volume, la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec le rend disponible au prix de \$3 l'unité, tous frais inclus. L'adresse de la confédération est la suivante: 100 avenue des Commandeurs, Lévis, G6V 7N5.



Mme Marthe Legault, auteure du volume "L'étoffe du pays", félicitée par M. Raymond Blais, président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins.

Où aller dans nos régions

Beauce

— St-Evariste: Exposition **COLLECTION PERMANENTE**, salle Napoléon-Bolduc. Dim. 12h20 à 17h. Sur rendez-vous la sem. Musée de la Haute-Beauce.

— Ste-Marie: Spectacle **LYNN CARON**, pianiste chanteuse. Du mer. au dim. à 21h30 tout le mois de décembre. Bar-salon Le Transit, sortie autoroute 73, Ste-Marie.

Côte-du-Sud

— La Pocatière: Exposition **COLLECTION PERMANENTE** "La paroisse au tournant du siècle", ethnologie québécoise, histoire, sciences naturelles et exposition spéciale "Insectes et papillons". Lun. au ven. 9h à 17h, dim. 13h à 17h. Musée François-Pilote.

— Montmagny: Exposition permanente, comptoir d'artisanat **POPULARTI**, organisme à but non lucratif. Tous les jours de 13h à 17h, jeu. ven. 13h à 20h. A noter que jusqu'au 13 déc., au même endroit il y a le **SALON DES ARTISANS DE LA REGION**. Manoir Couillard-Dupuis, 2e étage, reconnu comme site historique.

Côte-Nord

— Baie-Comeau: Exposition, "REGARD SUR L'OEUVRE D'ALBERT DUMOUCHEL" jusqu'au 23 déc. La présente exposition est constituée de vingt estampes et dessins réalisés entre 1947-1970 et offrant un aperçu des différentes voies explorées par Dumouchel. Au

Musée de Baie-Comeau, salle Paul-Provencher, 43 rue Mance.

— Baie-Comeau: Branch musical présenté par le JCC (section BCHR). Dim. le 13 déc. à 12h. Invité: "L'ENSEMBLE ALLEGRO", directrice de l'ensemble et à l'animation: Geneviève Simard. Au Manoir Comedu.

— Hauterive: le comité de spectacles Baie-Comeau-Hauterive vous invite au gymnase du cégep de Hauterive, dim. 13 déc. à 20h, pour venir applaudir la **CHORALE LE NOROIT** de Hauterive qui vous offre son cinquième concert de Noël "Chantons Noël". Le cégep est situé au 537 boulevard Blanche. Entrée \$4. Inf.: 589-7553.

Rive-Sud de Québec

— Lévis: Exposition des huiles de **CLAUDE VALLIERES** jusqu'au 20 déc. Fins de sem. seulement, ven. de 19h à 22h, sam., dim. de 14h à 17h et 19h à 22h. A Fatelier du Vieux-Lévis, 38 St-Louis.

— Lévis: **EXPOSITION CADEAUX**, jusqu'au 30 déc. Les artistes du Moulin exposent en gravure, peinture, aquarelle, dessin, sérigraphie, sculpture et poésie. Moulin des Arts, 301 est Principale, Saint-Etienne. Jusqu'au 30 déc.

— St-Romuald: Soirée 15e anniversaire du **CERCLE DES FEMMIERES DE ST-ROMUALD**, sam. le 12 déc., 21h30, salle des Chevaliers de Colomb, 21 rue Jacques. Artiste invité: **MAURICE BOUCHARD**, chansonnier. Entrée: \$3. Réservations: 839-8461.

Faites parvenir vos communiqués avant le mercredi matin, au SOLEIL, à l'attention de Louise Lépine, ou téléphonez à 647-3414.

en bref

Ecole à Saint-David

SAINTE-DAVID — Une équipe d'environ 80 personnes bénévoles a été constituée à Saint-David-de-l'Auberivière pour recueillir la signature des parents sur une requête qui doit être acheminée au ministre de l'Éducation du Québec, M. Camille Laurin. Ce soir, vendredi, entre 17h et 19h, ces personnes bénévoles visiteront chaque foyer de la localité. Le but de la démarche est d'insister auprès du ministre pour que celui-ci autorise la construction d'une autre école élémentaire à Saint-David. A deux

reprises, des assemblées de parents de Saint-David se sont déjà objectées à ce que leurs enfants soient transportés à Lévis. La commission scolaire prévoit qu'il manquera 10 locaux scolaires à Saint-David l'an prochain.

Exposition

La galerie d'art Berthe-Khazoom exposera les oeuvres de l'artiste-peintre Aldo Cusan, les 12 et 13 décembre, au centre culturel de La Pocatière. Le vernissage aura lieu ce soir, à 20h, et le public est invité à cette manifestation.

ENFIN, SUPER-VENTE

D'IMPORTATIONS FEMININES

A la Boutique Les Soldes Inc.

Rabais de 50 à 80%

Cette semaine: nouvelle marchandise

Cette vente se continue jusqu'à épuisement des stocks

ROBES DE SOIE
Guy Laurent Paris \$79⁹⁹
(valeur de 200 \$) ch.

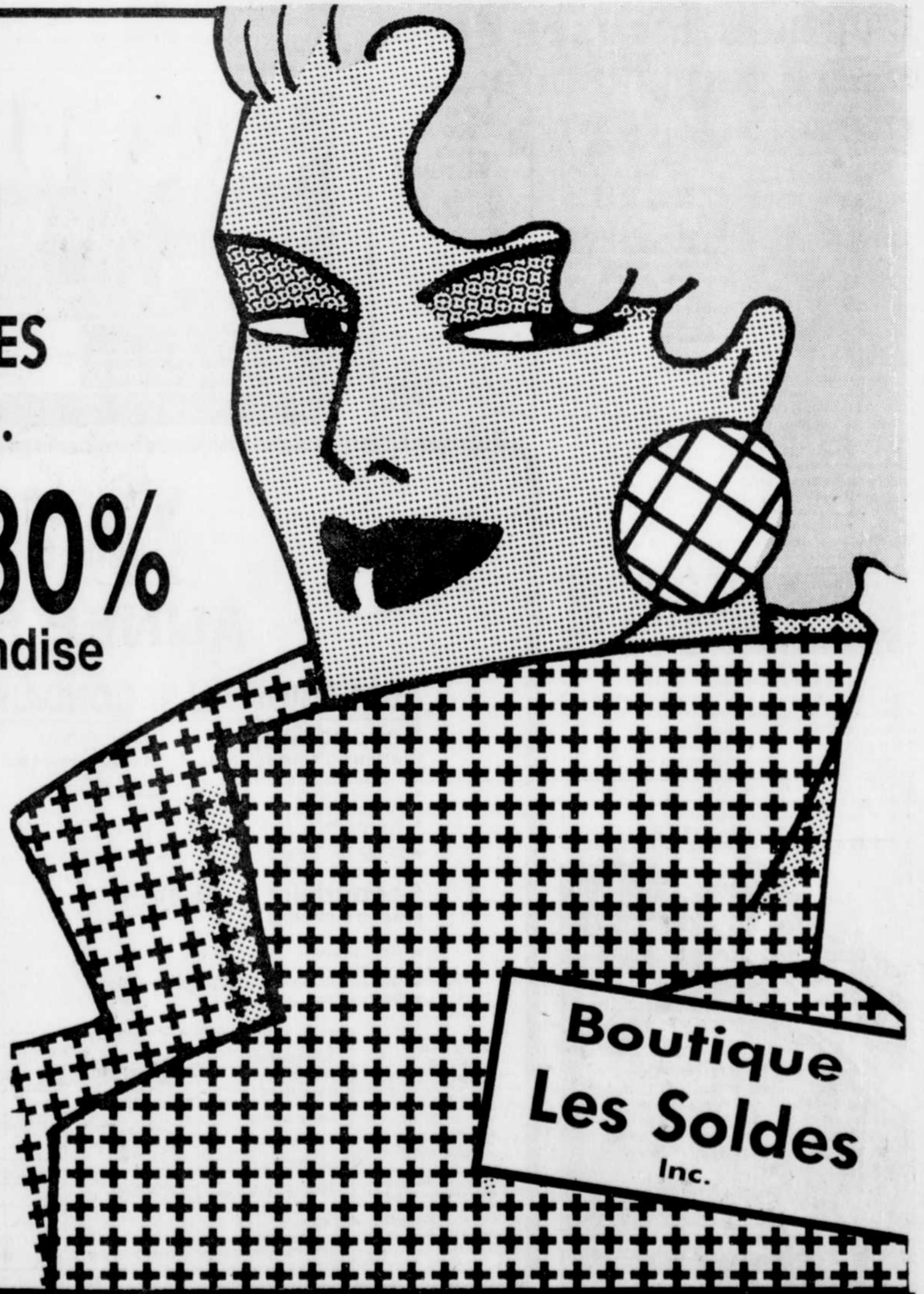
ROBES DE LAINAGE
philippe favre paris \$89⁹⁹
(valeur de 230 \$) ch.

Complétez votre garde-robe avec des noms aussi connus que Serge Nancel, Marc D'Alcy, Lorraine Beauchamp, Charèse, Philippe Ronsard, Anne Sophie, Rodier.

— Notre magasin sera ouvert tous les soirs jusqu'à 21h, le samedi jusqu'à 18h.

Boutique Les Soldes Inc.

2750, ch. Ste-Foy, Plaza Laval





La 647e et dernière chronique...

pierre champagne

page A-11

Les règlements de comptes marquent le congrès de l'UPA

page C-11

Ton journal t'attend au salon des artisans



Avec son sapin géant, tout ce qu'il faut pour bricoler et s'amuser...

cahier B

Treize épisodes d'une heure

La suite des Plouffe sera tournée

page D-2



Garneau

47-49, rue Buade Ouvert du lundi au vendredi de 9h. à 18h. le samedi de 9h. à 17h. La librairie des étudiants

LE SOLEIL



LE SOLEIL

contente son monde...

647-3333

85e année, no 293 54 pages 4 cahiers

QUÉBEC, VENDREDI 11 DECEMBRE 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85 Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 30c

Le corps de Samuel a été incinéré

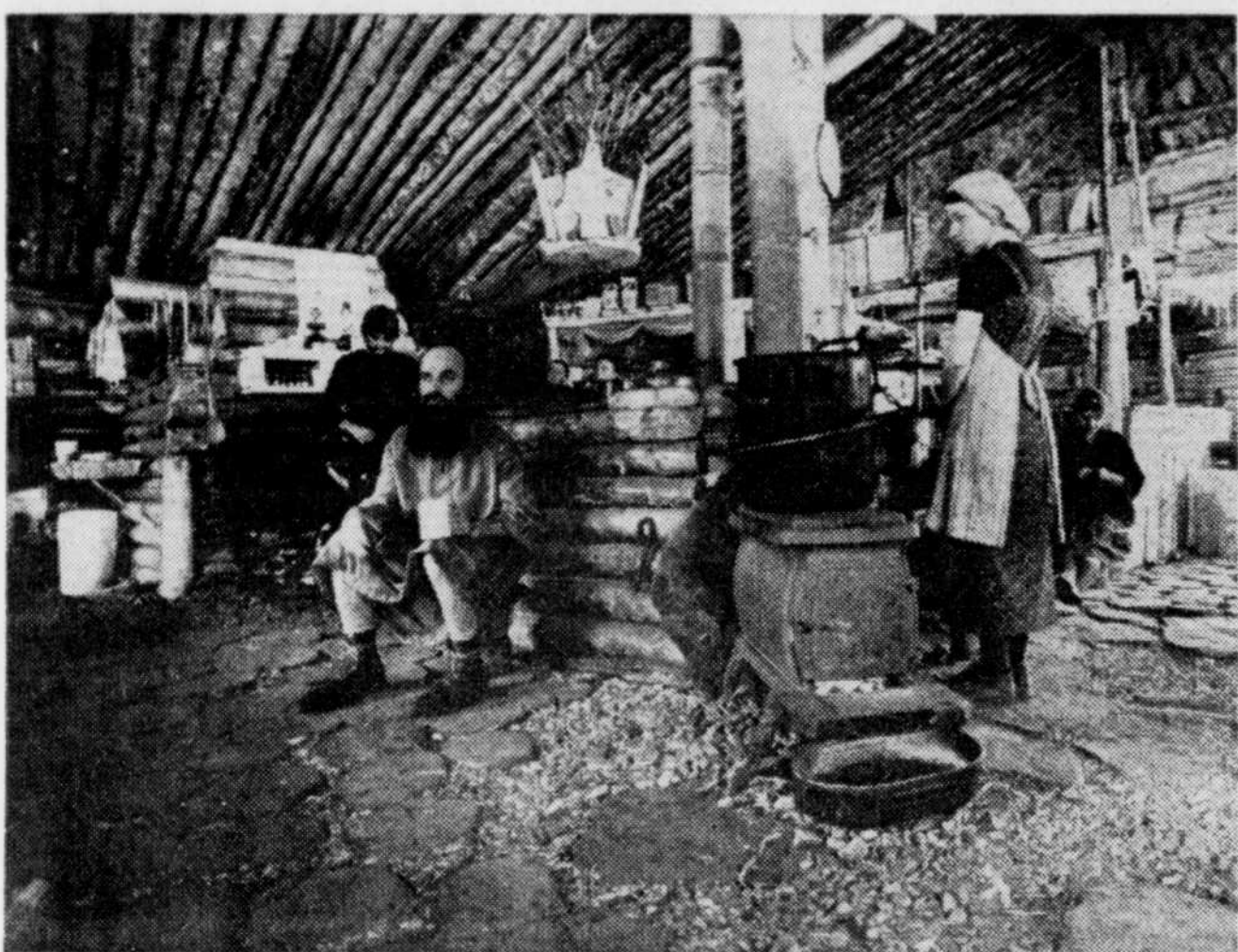
par Guy DUBE et Lucien LATULIPPE

Le corps de Samuel Giguère, enfant de la secte de Moïse, a été incinéré au pied du "Mont de l'Éternel", en Gaspésie, après qu'il eut succombé à des mauvais traitements ou à un manque de soins.

Les restes calcinés du bébé de deux ans et 11 mois ont été trouvés enfouis sous terre à environ 1.000 pieds de la maison de bois rond qui abrite la secte.

La lumière se fait lentement autour de cette ténébreuse affaire. C'est ainsi que le coroner Gilles Gaul, de Chandler, a été amené à signer un mandat d'arrestation

Voir A-2, MOÏSE



Vue intérieure du campement. On aperçoit Moïse, à gauche, et Chantale "Ruth" Labrie. C'était en avril 1979.

L'affaire des films pornos est dégonflée

Charron ira en justice

par J.-Jacques SAMSON

Le leader du gouvernement, M. Claude Charron, fortement ébranlé depuis trois semaines à la suite de bulletins d'informations diffusés par le réseau TVA associant l'un des membres du personnel de soutien de son cabinet, et par ricochet, son propre nom, à une sombre affaire de films pornographiques produits ou montés dans les locaux de l'Assemblée nationale, serait sur le point d'intenter des poursuites judiciaires afin que le tort public qui lui a été fait, estime-t-il, soit réparé.

Le directeur du cabinet du ministre, M. Pierre Simard, n'a pas voulu commenter ou nier ces informations. "M. Charron n'a pas de commentaires à faire. Il en aura sans doute bientôt mais pas immédiatement", a simplement répondu M. Simard.

Selon toutes les informations recueillies par LE SOLEIL, M. Charron n'attendait que le rapport de l'enquête policière, finalement présenté hier par le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, et le lavant de tout blâme, puisqu'aucun film n'a été produit et / ou monté dans les locaux ou

avec l'équipement de l'Assemblée nationale, avant de rebondir sur ses pieds.

M. Charron s'était réfugié dans le mutisme le plus complet depuis près de trois semaines avant de participer il y a deux jours à une émission télévisée d'affaires publiques. Le leader du gouvernement était visiblement très affecté par la nouvelle et il avait ensuite été choqué de l'attitude des correspondants parlementaires qui le mettaient publiquement en garde contre le recours possible à la convocation d'une commission parlementaire pour obtenir justice. Selon des proches, le ministre a alors senti le tapis lui partir sous les pieds et il se trouvait démuné, face à l'opinion publique.

Les informations qui circulaient hier étaient à l'effet que M. Charron rendra la monnaie avec beaucoup de mordant. Ce n'est pas aujourd'hui que je vais lâcher. Je vais aller au bout de cette affaire. J'attends le dépôt du rapport de l'enquête avant d'agir et.

Voir A-2, CHARRON

éditorial, page A-4

Certains soins dentaires ne seront gratuits qu'à l'école

par Roger BELLEFUEILLE

D'ici quelques mois, tous les soins dentaires préventifs, pour être gratuits, devront avoir été dispensés via le réseau scolaire. C'est-à-dire que les parents dont les enfants, par exemple, auront reçu une application topique de fluor dans un cabinet privé de dentistes devront payer la note. L'arrêté-en-conseil à cet égard devrait être publié au début du printemps.

Cette modification a été confirmée hier à quelques membres de la presse par un porte-parole de l'Ordre des dentistes dans le cadre des séances de la commission parlementaire étudiant le projet de loi 27 sur les services de santé et les services sociaux.

Il s'agirait d'une application directe d'un des articles du projet de loi à l'étude (article 23, b.1) qui accorderait au ministre des Affaires sociales le pouvoir de prescrire les cas, conditions ou circonstances, dans lesquels des services ne sont pas ou ne sont plus assurés.

D'ailleurs, en commission parlementaire, hier, l'Association des chirurgiens dentistes, dans un mémoire particulièrement mordant, a abordé cette éventualité.

Son président et directeur général, le Dr Claude Chicoine, a fait part d'une proposition faite il y a

quelque temps déjà au ministère des Affaires sociales, qui aurait pour effet d'ouvrir l'entente en vigueur.

En vertu de cette proposition, les actes de prévention seraient effectivement dispensés dans les écoles par les dentistes et leur personnel auxiliaire, sous la coordination des départements de santé communautaire et selon un mode de rémunération à être déterminé.

L'association ajoute qu'elle demeure convaincue qu'il est plus avantageux pour la population de continuer à recevoir les soins de prévention

en cabinet privé pour une meilleure continuité avec les soins curatifs.

L'association craindrait en fait que tout le domaine du préventif lui échappe au bénéfice d'hygiénistes dentaires intégrés au réseau public, un débat de longue date.

Les parties doivent cependant se rencontrer incessamment pour examiner cette proposition. L'association ne semble cependant pas se faire d'illusion sur la volonté bien arrêtée du gouvernement de transférer tout le secteur des soins préventifs du cabinet privé au réseau public.

L'organisme syndical demande par ailleurs que l'adoption du projet de loi 27 soit reportée de quelques mois pour permettre un débat plus éclairé et moins précipité.

Or, le ministre des Affaires sociales a encore réitéré hier son désir de le voir adopter avant Noël, à moins que l'opposition ne trouve pertinent et justifié de ralentir systématiquement le débat en deuxième lecture prévu pour la semaine prochaine.

autre texte en page A-10



Le président du Congrès du travail du Canada, MM. Dennis McDermott, n'y est pas allé avec le dos de la cuiller pour vilipender la gestion économique du gouvernement fédéral.

Patrons et syndicats attaquent MacEachen

(D'après PC) — Tandis que le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, indiquait hier qu'il pourrait procéder à certains changements majeurs dans son budget, des dirigeants d'entreprises qui l'ont rencontré hier lui ont conseillé de "suivre un cours élémentaire de finance" et des représentants syndicaux ont menacé d'utiliser des mesures de désobéissance civile en signe de protestation contre l'attitude d'Ottawa.

Déçus de leur rencontre d'hier

avec huit ministres du gouvernement fédéral, les dirigeants syndicaux qui représentent plus de deux millions de travailleurs ont déclaré envisager de telles mesures dans le cadre de la campagne qu'ils mènent pour inciter le gouvernement à abaisser le taux de l'intérêt et à s'attaquer aux problèmes économiques.

M. Dennis McDermott, président du Congrès du travail du Canada (CTC), a déclaré que son organisation n'avait pas exclu la possibilité d'organiser une manifestation de protestation à l'in-

térieur même de la Chambre des communes, comme il l'avait déjà dit auparavant.

Il a ajouté que dans certaines localités, des groupes songeaient à organiser des grèves sur le tas dans les maisons et devant les banques pour faire obstacle aux saisies hypothécaires. Pareilles manifestations, dit-il, pourraient avoir lieu à travers tout le pays.

M. McDermott se plaint de ce que des huit ministres rencontrés

Voir A-1, BUDGET

Les Américains obéissent à Reagan et quittent la Libye

WASHINGTON (d'après UPI, AP, AFP et NYTNS) — A la demande expresse du président Reagan, les Américains ont commencé aujourd'hui à quitter la Libye, pendant que la Maison-Blanche songe au prochain geste qu'elle posera contre le colonel Moammar Kadhafi.

Le président Ronald Reagan a demandé hier avec fermeté à tous les ressortissants américains qui se trouvent en Libye de regagner les États-Unis pour les empêcher de devenir des pions dans une épreuve de force entre Washington et Tripoli.

Selon l'administration Reagan, 1.500 personnes (la plupart des techniciens de l'industrie pétrolière) se trouvent "en danger".

Après la mise en état d'alerte aux États-Unis des garde-frontières qui ont été invités à être vigilants à la suite des informations concernant deux commandos de tueurs libyens qui tenteraient de s'infiltrer en territoire américain, les responsables de l'administration Reagan ont laissé entendre que les décisions prises hier ne sont que les premières dans la guerre froide qui oppose les deux pays.

L'administration Reagan envisage toujours de décréter un embargo sur les importations de pétrole libyen (4 pour 100 du total des importations américaines).

Lundi dernier déjà, le chef de la Maison-Blanche avait déclaré qu'il avait des preuves concernant un complot destiné à l'assassiner, mais aucune n'a été rendue publique.

Selon des documents que le service de l'immigration aurait en sa possession, un des commandos serait dirigé par le terroriste internationallement connu sous le nom de "Carlos" ou le "Chacal", dont la véritable identité serait Carlos Ilich Ramirez Sanchez.

La plupart des compagnies pétrolières américaines qui opèrent en Libye se sont abstenues de faire savoir immédiatement si elles avaient ou non l'intention d'évacuer leurs employés (américains).

Mais certains Américains travaillant en Libye ne l'entendent pas de cette oreille et l'un d'eux, responsable d'une compagnie pétrolière, a déclaré qu'il se sentait en sécurité en Libye, exprimant à cette occasion son "incrédulité" à l'égard de la décision prise à Washington de demander aux Américains de quitter ce pays.

Quelques heures auparavant, le président Reagan avait demandé à

Voir A-2, REAGAN

Testament en faveur de Jésus-Christ

LONDRES (AFP) — Le testament d'un vieux professeur anglais pose un problème presque insoluble pour la justice des hommes. M. Ernest Digweed, enseignant à Portsmouth (dans le sud de l'Angleterre), a en effet légué sa modeste fortune de 30.000 livres (environ \$75.000) à Jésus-Christ à condition que le Sauveur revienne sur terre d'ici 80 ans. Prévoyant le pire, l'auteur du testament a ajouté une clause selon laquelle la somme reviendrait au Christ, augmentée de ses intérêts, si le jugement dernier venait à se produire avant l'an 2000. Ses héritiers terrestres, de lointains cousins, ont attaqué le testament en justice et demandé que le pécule destiné au Seigneur leur soit chrétiennement échu en partage. Mais les exécuteurs testamentaires, d'honnêtes fonctionnaires, sont bien ennuyés: ils ne disposent d'aucun critère pour refuser d'allouer la somme à celui qui se présentera en affirmant être le Fils de Dieu. Ils prient aujourd'hui en secret pour qu'aucun imposteur ne se présente car, dans sa sagesse divine, feu le professeur Digweed a souhaité que l'héritage revienne à la Couronne britannique si Jésus ne s'est pas présenté d'ici-là à la caisse.

sommaire

- Annonces classées D-5 à D-12
Arts et spectacles D-2 à D-4
Bridge D-11
Carrières et professions C-5
Décès D-12 et D-13
Economie-finances C-9 à C-11
Éditorial A-4
Feuilleton D-2
Horoscope D-11
Information régionale A-7 à A-9
Monde C-7, C-8, D-1, D-12
Mot mystère D-5
Mots croisés D-6
Où aller à Québec D-4
Page des lecteurs A-6
Page documentaire A-5
Patron D-12
Pierre Champagne A-11
Sport C-1 à C-5
Télévision D-2

météo

Quelques averses de neige puis dégel graduel à Québec aujourd'hui, quelques flocons dans l'Est, maximum de moins 4 à moins 3. Demain, beau.

détails, page D-5

CHARRON

(Suite de la première page)

J'entends exiger que réparation complète soit faite, a d'ailleurs substantiellement indiqué M. Charron, à Radio-Canada, en entrevue cette semaine.

La station de télévision CFCM-TV de Québec qui a alimenté le réseau TVA pour la diffusion des bulletins d'information en question, a présenté hier un compte rendu de la déclaration du ministre Bédard certifiant qu'aucun film pornographique n'avait été produit ou tourné à l'Assemblée nationale. Télé 4 se rend ainsi à la demande du ministre de la Justice hier matin à l'Assemblée nationale qu'un traitement équitable de la nouvelle soit fait par les médias, a-t-on indiqué, et laissera venir les choses ensuite. Il n'a pas été question à TVA hier de préparer quelque rétractation que ce soit, a appris LE SOLEIL.

Pas de tournage

Le ministre de la Justice a fait part hier du rapport de police produit après une minutieuse enquête à laquelle ont travaillé jusqu'à seize en-

quêteurs à un certain moment et qui a donné lieu à des interrogatoires de 75 personnes.

Aucun film pornographique n'a été produit, tourné ou monté dans les locaux de l'Assemblée nationale, avec ou sans l'équipement de la télédiffusion des débats. Conséquemment, doit-on en retenir, aucun membre du personnel de soutien ou d'un cabinet de ministre ne peut être impliqué dans une telle "affaire".

Toutes les allégations sur le tournage ou la production de tels films reposaient, a dit le ministre, sur les témoignages de deux personnes qui n'avaient pas visionné elles-mêmes les bandes. L'enquête a démontré que quelques employés ont seulement visionné à trois reprises des cassettes de films pornographiques pré-enregistrées, apportées de l'extérieur. Une seule a été "doublée" et les appareils étaient à cette époque loués et non la propriété du gouvernement. Ces événements remontent à août ou septembre 1978 et entre octobre 1978 et septembre 1979. Le ministre a expliqué que le visionnement en privé de

cette sorte de films ne constitue pas un acte criminel.

Si une directive a été donnée par un responsable de service de ne pas répondre aux enquêteurs sans une autorisation préalable, c'était uniquement pour assurer la continuité du service et non pour faire entrave à la justice.

Le ministre de la Justice a aussi précisé que 318 cassettes sont disparues au service de la télédiffusion des débats, sur les 23,100 achetées, plutôt que 1,200 comme il est mentionné dans le rapport du vérificateur

REAGAN

(Suite de la première page)

tous les citoyens américains résidant en Libye de quitter ce pays "dès que possible", et ordonné que les passeports américains soient invalidés afin que leurs détenteurs ne puissent plus se rendre dans ce pays.

Le secrétaire d'Etat adjoint, M. William Clark, avait expliqué que le président Reagan avait pris cette décision "en raison du danger auquel le régime libyen expose les citoyens américains".

"Je veux qu'il soit bien clair que le président est prêt à prendre toute autre mesure légale pour demander que les Américains quittent la Libye si cela devenait nécessaire."

Le but avoué de l'administration américaine dans cette affaire est d'éviter que ne se reproduise une prise d'otages comme celle qui s'était produite en Iran et qui avait cruellement éprouvé les Etats-Unis.

général. Des mesures de contrôle plus sévères seraient appliquées maintenant pour prévenir de telles pertes, selon M. Bédard. Ces cassettes se vendent environ \$25 chacune.

Enfin, trois commerciaux privés ont été montés en 1979 et 1980 au même service. Le tournage avait été réalisé ailleurs; l'équipement n'appartenait alors pas à l'Assemblée nationale et aucune clause d'exclusivité n'empêchait le contractant de fournir des services à d'autres clients que le gouvernement, a soutenu le ministre Bédard.

L'agence officielle libyenne (JANA) a accusé hier soir les Etats-Unis de "préparer une agression contre la Libye" sous la couverture d'une "campagne mensongère" visant à faire croire qu'un commando a été envoyé aux Etats-Unis par la Libye pour assassiner le président Reagan.

Pour sa part, le dirigeant libyen, Moammar Kadhafi, s'est moqué du président Reagan en le qualifiant de simple "acteur" et a juré d'attaquer la Sixième flotte américaine en Méditerranée si les Etats-Unis conduisent des manoeuvres près de ses côtes.

Dans une entrevue à une agence de télévision privée britannique, enregistrée à Tripoli et diffusée hier, Kadhafi a déclaré que les manoeuvres militaires américaines du mois dernier avec l'Egypte, Oman, le Soudan et la Somalie étaient une invasion du territoire arabe.

Un sondage donne raison à Lévesque

MONTREAL (PC) — Quelque 57,3 pour 100 des Québécois estiment que M. René Lévesque a eu raison de ne pas signer l'entente des dix premiers ministres sur la constitution, le 5 novembre à Ottawa.

Telle est la conclusion à laquelle arrivent les sondeurs du Parti québécois après avoir interviewé 784 Québécois francophones, à la fin du mois de novembre.

Ce résultat contredit un sondage publié hier et qui révélait que 46 pour 100 des Québécois désapprouvaient le

point de vue de M. Lévesque.

C'est le député du PQ Jean-Pierre Charbonneau qui a fait état hier des chiffres colligés par son parti. Selon lui, les sondages internes du PQ reflètent mieux la réalité parce qu'ils sont faits auprès d'échantillonnages considérables de la population soit entre 800 et 1,000, alors que le sondage ICOP ne portait que sur 290 personnes au Québec, sans tenir compte des francophones et anglophones, d'affirmer M. Charbonneau.

Bédard n'a pas convaincu Pagé

(D'après PC) — Le whip du Parti libéral, M. Michel Pagé, a déclaré, hier, qu'il est insatisfait des assurances du ministre de la Justice Marc-André Bédard, à l'effet qu'aucun film pornographique n'a été tourné à l'Assemblée nationale.

"Il est évident que des doutes subsistent" a dit M. Pagé. Un collaborateur de M. Pagé a déclaré dans une entrevue que le député libéral avait décidé de soulever la question après qu'un "informateur" lui eut as-

suré avoir vu un film pornographique selon toute évidence, tourné à l'Assemblée nationale.

M. Pagé a aussi réprimandé le ministre de la Justice pour n'avoir pas mentionné, hier, que deux membres du service de l'audio-visuel avaient été accusés de s'être adonnés à l'écoute des conversations de leurs collègues et qu'un employé du gouvernement a reçu un voyage en cadeau de la part d'un fournisseur en équipement audio-visuel.

MOÏSE

(Suite de la première page)

contre une quatrième personne soupçonnée d'avoir participé de près à la mort de l'enfant.

Ce nouveau suspect a été retracé, hier, dans la région de Québec et, dès hier soir, il a pris l'avion sous bonne garde à destination de New Carlisle où il devait comparaître devant le coroner, ce matin.

La SQ n'a pas voulu révéler le nom de ce jeune homme qui aurait vécu un certain temps parmi la secte de Moïse et qui était à l'époque Samuel Giguère est mort. Ce suspect aurait quitté le "Mont de l'Eternel" en novembre dernier.

Les circonstances qui ont entouré la mort du jeune Samuel seront révélées lors de l'enquête du coroner. Me Gilles Gaul doit se préparer, s'il n'est pas encore au courant, à en entendre des bonnes.

En prison

L'enquête publique du coroner sur cette mystérieuse mort suspecte se tiendra vendredi prochain, le 18 décembre, à 10h, au palais de justice de New Carlisle. Me Robert Lévesque agira comme procureur de la Couronne.

C'est ce qu'a décidé Me Gaul, hier, à l'issue de la comparaison devant lui des trois personnes qui ont été arrêtées mercredi matin, lors d'un raid policier dans une cabane en bois rond abritant 19 membres d'une commune.

Les trois individus sont Roch "Moïse" Thériault, 34 ans, chef de la secte, Jacques "Nathan" Grenier, 28 ans, et son épouse Maryse "Rébecca" Grenier, 27 ans. Ils attendront la tenue de l'enquête publique dans les cellules de la prison de New Carlisle. Le jeune Samuel était le fils de Nathan et de Rébecca.

Au "Mont de l'Eternel" (nom donné par "Moïse" Thériault à une petite montagne de Saint-Jogues,

lorsqu'il s'est établi avec d'autres amis dans ce secteur de la Gaspésie), il ne reste plus maintenant que sept personnes, soit six femmes et un homme.

Le directeur de la protection de la jeunesse du district de la Gaspésie a profité du raid policier d'avant-hier pour ramener les sept enfants de un à 13 ans qui font partie de la secte, parce qu'il craint pour leur sécurité; les sept ont été conduits au centre hospitalier de Maria pour une évaluation médicale générale. Deux femmes du groupe ont décidé de suivre les enfants et attendent, à l'hôpital, la fin de l'évaluation. Cette évaluation pourrait durer encore plusieurs jours.

Brève histoire

C'est à l'automne 1978 que Moïse et son groupe se sont installés au "Mont de l'Eternel", dans les bois de Saint-Jogues où, disait-il, il attendait la fin du monde pour février suivant.

Les mois ont passé, les années aussi. La cabane en bois rond a dû être agrandie. Les hommes et les femmes procréaient, les enfants naissaient. Une étable a été construite. Des animaux fournissent lait, oeufs et viande. La terre a été défrichée et rapporte des légumes, des champignons et des fruits sauvages.

La secte était bel et bien installée sur ce que l'on appelle "les terres de la Couronne", sans avoir à payer de taxes, d'électricité, de téléphone, de télécabine, d'assurances, de loyer, de prêt ou quoi d'autre encore.

Aujourd'hui encore, l'Etat paie aux membres de la secte un montant mensuel de plus de \$2,000 en allocations familiales et en prestations de bien-être social.

BUDGET

(Suite de la première page)

par les 32 membres de l'exécutif du CTC, aucun n'avait "du poids".

Côté ministériel, assistaient: M. Charles Caccia, ministre du Travail; M. Lloyd Axworthy, ministre de l'Emploi; M. Herb Gray, ministre de l'Industrie; Mme Judy Erola, ministre des Mines; M. John Munro, ministre des Affaires indiennes; M. Francis Fox, secrétaire d'Etat et les sénateurs Hazen Argue et Bud Olson. Le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, n'y était pas.

Les ministres, dit M. McDermott, se sont comportés comme si les dirigeants syndicaux étaient des "ignares" en matière économique. Les dirigeants syndicaux se demandent même si l'absence de ministres de calibre n'était pas un affront calculé.

M. McDermott a déclaré qu'aucun des dirigeants syndicaux n'était d'obédience libérale, mais que beaucoup de Canadiens avaient voté en faveur du Parti libéral. C'est en leur nom qu'il demande pourquoi le gouvernement n'a pas tenu ses promesses électorales concernant le taux de l'intérêt, le prix de l'énergie et la mise au point d'une large politique industrielle.

Cela, dit-il, c'est de "l'immoralité politique". La politique économique du gouvernement cause du tort à "toute la population de ce pays, à l'exception des très, très riches".

Les hommes d'affaires

Les échanges ont aussi été pour le moins violents, à certains moments, hier, entre la Fédération canadienne des hommes d'affaires indépendants et le ministre des Finances, M. Allan MacEachen. Celle-ci est même allée jusqu'à dire au ministre qu'il ferait bien de "suivre un cours élémentaire de finance".

Par la suite, M. John Bulloch, président de la fédération, devait rapporter aux journalistes que, malgré la vigueur des discussions, son groupe n'avait pas réussi à convaincre M. MacEachen de procéder à plus que des modifications mineures dans son budget tellement controversé.

Le groupe de M. Bulloch souhaite la mise à l'écart définitive de certains chapitres majeurs du budget jusqu'à la tenue d'audiences publiques. Il ne reste donc plus à la fédération que le lancement d'une vaste campagne nationale d'information.

Les dirigeants de cette fé-

La Quotidienne
(tirage de jeudi)

2-5-8

Informations: 643-8990

dération soulignent qu'ils ont déjà acheté l'espace de pléines pages dans 23 journaux du pays pour dénoncer ce budget hypocrite et trompeur.

Avant de rencontrer de nouveau M. MacEachen, lundi à Toronto, la fédération envisage de gagner à sa cause les ministres provinciaux des Finances.

De plus, a dit M. Bulloch, elle encouragera fortement les hommes d'affaires d'un bout à l'autre du pays à augmenter sensiblement les pressions sur leurs députés locaux.

M. MacEachen a disparu rapidement à la fin de la rencontre. Il a donc été impossible d'avoir ses commentaires. Il devait émettre plus tard un communiqué affirmant que, contrairement à l'opinion de la fédération, le budget n'était pas un obstacle à la croissance économique.

M. MacEachen a même maintenu que le résultat net du budget était de réduire de \$30 millions les impôts qu'auront à payer les petites entreprises.

Le ministre responsable des petites entreprises, M. Charles Lapointe, qui a également pris part à la rencontre, a confirmé qu'il n'était pas question de soumettre le budget à des audiences publiques.

Des changements

Le ministre des Finances a indiqué de son côté hier qu'il aimerait bien annoncer tout changement à son budget du 12 novembre dernier avant la fin de l'année. Il a aussi laissé entendre qu'il pourrait procéder à certains changements majeurs.

Jusqu'à là, le ministre avait répété que le gouvernement ne songeait qu'à des changements mineurs. Hier, il a précisé qu'il tenait à faire connaître au plus tôt les modifications au budget afin de chasser l'incertitude qui nuit présentement à l'activité économique.

M. MacEachen a également dit qu'il demeurerait ouvert à toutes les suggestions destinées à améliorer le budget et que, quand il aura terminé ses consultations, il n'hésitera pas à informer le public des changements qu'il a en vue.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8:30 à 19:30

Samedi: 9:00 à 13:00

647-3233 RENSEIGNEMENTS 647-3394 REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

C'EST NOËL CHEZ SIMONS



VENTE DE SHETLANDS TWIK \$20.

shetlands 100% laine avec encolure ronde ou en V. grauu, gris, marine, bourgogne, bleu, rose, p.m.g. une exclusivité simons

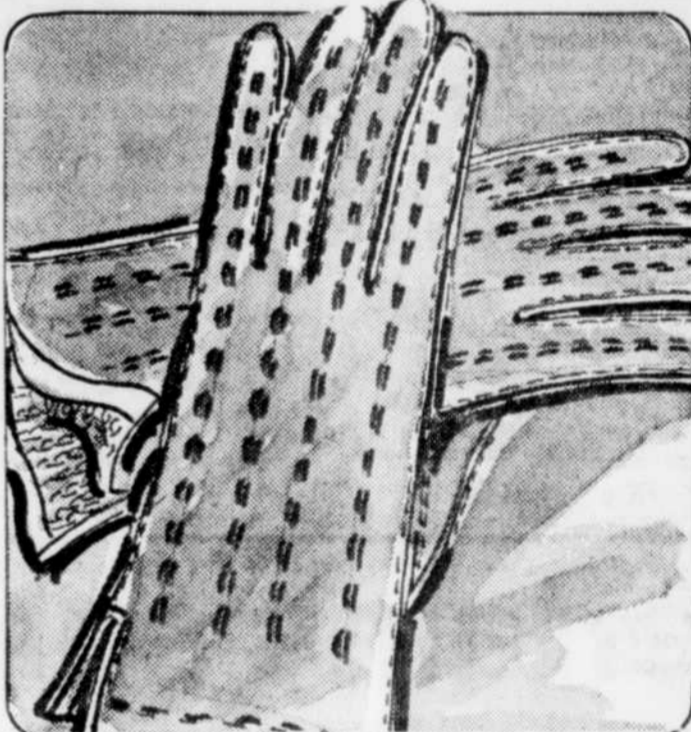
la maison **simons**



LE KNICKER DE VELOURS CÔTELÉ 19.99

le pantalon préféré de twik, le knicker de velours côtelé dans un choix de marine, bourgogne, noir ou kaki. 5 à 13. rég. \$24.95

la maison **simons**



LES GANTS DE SUÈDE ENTRELACÉS 12.99

gants de suède doublés avec laçage sur le dessus de la main. noir, taupe, brun ou miel. 6 1/2 à 8.

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**



VENTE DE CHANDAILS BRETONS 49.95

l'authentique chandail breton à longues rayures au corps et au bas des manches. boutonnage à l'épaule. marine sur rouge ou écri sur marine. p.m.g. rég. jusqu'à \$60.

demandez votre boîte-cadeau

la maison **simons**

Mousse d'urée: l'aide du Québec qualifiée d'illusoire

MONTREAL (PC) — La fédération des comités de victimes de la MIUF a qualifié hier "d'illusion" ou de "poudre aux yeux" le programme de dépannage que le gouvernement du Québec a mis en place pour venir en aide aux familles gravement affectées par les émanations de la mousse isolante d'urée-formol (MIUF).

"Il ne sert à rien de faire des tests et des examens médicaux si les gens malades doivent ensuite demeurer dans leur maison parce qu'on ne leur donne pas les moyens financiers d'aller vivre ailleurs", a lancé hier la porte-parole de la fédération, Mme Nicole Lamer.

Selon elle, le centre de dépannage est présentement embourbé à tel point qu'il lui faut parfois des semaines avant de reprendre contact avec des victimes dont les besoins étaient urgents. Elle déplore en outre le petit nombre de médecins qui participent à l'examen des familles in-

commodées par les gaz toxiques de la MIUF. Sur toute l'île de Montréal, seul le Département de santé communautaire de Verdun participe au programme tandis qu'à Laval, à peine quatre médecins consacrent chacun une demi-journée par semaine aux victimes de la MIUF, a-t-elle déclaré.

Aide insuffisante

Au centre de dépannage du Québec, toutefois, on souligne que le personnel est augmenté de semaines en semaines pour faire face aux besoins. On tente aussi de recruter davantage de médecins et de multiplier les CLSC où les victimes peuvent se référer.

Quoi qu'il en soit, la fédération des victimes réservait surtout ses boulets, hier, pour l'aide financière au logement des victimes et soulignait l'insuffisance de l'aide promise par Québec. On y voyait une explication du petit nombre de familles qui ont été relogées jusqu'à maintenant dans le cadre de ce programme d'aide.

A l'aide de plusieurs exemples concrets, la fédération a montré que l'aide gouvernementale est loin de défrayer l'ensemble des coûts de logement supplémentaires des familles qui doivent déménager, si bien que ces dernières n'ont souvent pas les moyens de faire face à ces dépenses accrues.

Dans plusieurs cas cités par la fédération, l'augmentation mensuelle des frais de logement peut dépasser les \$500 malgré l'aide de Québec et cela, sans même tenir compte du chauffage à maintenir dans la maison abandonnée, des hausses de primes d'assurance, de l'électricité, etc.

Deuxième logement

On a aussi cité la difficulté de trouver un logement adéquat à un prix raisonnable en plein hiver, alors qu'on constate une pénurie de logements dans tous les grands centres urbains du Québec.

Pour ces raisons, la fédération demande à Québec de réviser son programme d'aide pour que les victimes n'aient à assumer aucun coût de logement supplémentaire jusqu'à ce que le danger ait pu être éliminé des maisons. En outre, on demande l'abolition de la norme de 0.1 partie par million à titre de critère d'éligibilité au programme de logement puisque les symptômes apparaissent bien avant que ce niveau de contamination ne soit atteint dans l'air de la maison.

Enfin, la fédération demande à Québec de recruter davantage de médecins pour que les victimes puissent être rapidement fixées à l'égard de leurs symptômes de santé.

Au gouvernement fédéral, la fédération demande qu'il enlève la MIUF des murs de toutes les maisons où cet isolant a été injecté. Toutefois, on attend la publication du programme d'aide d'Ottawa, la semaine prochaine, avant d'aller plus avant.



Entourée de policiers et de collègues de travail, une des employés de la succursale de la Banque Nationale du Canada pleure la mort de Rachel Pratte, tuée au cours du hold-up.

Caissière abattue au cours d'un vol à Montréal

MONTREAL (PC) — Une caissière de la Banque nationale du Canada a été abattue à bout portant hier, au cours d'un vol à main armée perpétré dans une succursale du centre-ville de la métropole.

La caissière, Mme Rachel Pratte, 28 ans, une femme mariée domiciliée à Repentigny, en banlieue de Montréal, a été atteinte d'un projectile à la tête.

Son décès a été constaté à son arrivée à l'hôpital.

Mme Pratte était caissière à temps partiel dans cette succursale depuis le mois de juin 1981.

La police a expliqué que Mme Pratte était restée pétrifiée, lorsque le gunman a bousculé un client, qui était debout devant son guichet, à la succursale Sherbrooke-Stanley de la Banque Nationale.

On ne sait pas si la victime a elle-même déclenché le système d'alarme qui a provoqué l'intervention massive de la police.

Après avoir tiré à bout portant sur Mme Pratte, le gunman s'est enfui sans argent.

Il a pris place à bord d'un fourgon de couleur verte, où l'attendait un complice.

Retrouvé

Le véhicule a par la suite été retrouvé abandonné près d'une station de métro.

Alors que les policiers interrogeaient les employés de la banque, d'autres employés du même immeuble s'étaient rassemblés dans le hall d'entrée et se demandaient pourquoi cette succursale n'utilisait pas de garde armé ou de caméras de surveillance.

Une femme a affirmé que le gardien de sécurité de l'immeuble, en poste derrière une console, dans le hall avait vainement tenté d'arrêter le bandit en fuite, mais avait trébuché sur le trottoir enneigé.

"Ils doivent se décider à faire quelque chose, a ajouté un badaud. Ça arrive trop souvent. Il y a eu quatre holdups depuis que je suis arrivé et je travaille ici depuis un an".

Une personne a signalé qu'un autre vol avait été commis à la même succursale le mois dernier.

Le vol de d'hier est survenu environ un mois après la mort de deux policiers dans deux hold-up survenus dans des succursales de la même banque à Montréal et à Longueuil, en banlieue sud de la métropole.

Autre vol

Une autre succursale de la même institution a également reçu la visite d'un gunman hier matin.

Personne n'a subi de blessures. La police a révélé qu'un voleur

armé d'un pistolet s'était échappé avec un butin de plusieurs milliers de dollars, un peu plus de deux heures après le premier vol.

Aucun coup de feu n'a été tiré.

Déplorant la mort de Mme Pratte, le vice-président aux communications de la Banque nationale du Canada, M. Claude Lorange a expliqué qu'il n'y avait aucun garde de sécurité ni caméras à la succursale Sherbrooke-Stanley parce qu'il s'agissait d'une banque relativement calme au point de vue des hold-ups.

"Depuis 1977, il y a eu sept vols à main armée et une tentative à cette succursale", a-t-il dit. L'an dernier, on n'a signalé aucun incident du genre.

En 1981 cependant, il y a eu trois vols à main armée et une tentative infructueuse, y compris un incident en octobre.

Malgré le nombre relativement élevé de vols commis dans des succursales de la Banque nationale, M. Lorange a rejeté l'hypothèse que cette institution soit une proie facile pour les gunmen.

Selon lui, la banque possède 42 pour 100 de toutes les succursales bancaires du Québec.

L'inquiétude devant le nombre croissant des vols a incité la Banque nationale du Canada à poster des gardiens de sécurité dans 60 dans ses 200 succursales montréalaises, a dit M. Lorange.

Une cinquantaine de succursales seront par ailleurs munies de baies vitrées pare-balles pour isoler les caisses du public.

Inquiétude

"Nous sommes inquiets et nous le sommes depuis des années", a dit pour sa part M. Michael Ballard, directeur de la sécurité pour l'Association des banquiers canadiens.

M. Ballard a loué le "travail extraordinaire" accompli par la police pour prévenir ou résoudre les hold-up, mais s'en est pris au système judiciaire qui, selon lui, n'impose pas des peines suffisamment sévères aux auteurs de hold-up.

"Il n'est pas nécessaire de changer la loi", a-t-il dit, en expliquant que la peine maximale pour hold-up était l'emprisonnement à vie.

"Mais les tribunaux doivent constituer un moyen de décourager les criminels. La justice n'est tout simplement pas exemplaire".

La police a affirmé que Mme Pratte était la première caissière de banque tuée au cours d'un vol à main armée depuis 10 ans.

Depuis le début de l'année, on a signalé 842 vols à main armée dans la métropole.



Les astronautes Engle et Truly ont expliqué au premier ministre Trudeau le fonctionnement du bras mécanique à l'aide d'une maquette.

Engle et Truly sont arrivés

OTTAWA (PC) — Venus au Canada en tournée de bonne volonté pour six jours, les astronautes américains Joe Engle et Dick Truly ont été reçus hier sur la Colline parlementaire par le premier ministre Trudeau, qui a souligné leur "sens de l'aventure et du courage".

Engle et Truly, qui ont effectué le deuxième vol dans l'espace, (le 12 novembre), à bord de la navette Columbia, venaient d'être ovationnés à la Chambre des communes.

Dans son discours, M. Trudeau a déclaré que ce n'était pas uniquement le mariage entre la technologie canadienne et la technologie américaine qui valait la peine qu'on en parle, mais surtout celui des hommes et de la machine.

M. Trudeau, qui est âgé de 62 ans, a estimé que les astronautes, qui sont dans la quarantaine, étaient encore jeunes à son point de vue. Cependant, en se rendant dans l'espace, ils ont démontré ce sens "du merveilleux et de la poésie qui est le propre de ceux qui sont jeunes de coeur".

Les astronautes américains passent deux jours à Ottawa, après quoi ils se rendront à Québec, Montréal et Toronto.

Les Forces armées transportent la fillette de Saint-Augustin

par Jean Didier FESSOU du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — C'est finalement un hélicoptère des Forces armées canadiennes (Rescue Canada) qui a réussi à se poser à Saint-Augustin, hier midi, pour y prendre la petite Caroline Richards et la conduire au Western Memorial Hospital de Corner Brook à Terre-Neuve.

Cette information a été confirmée au SOLEIL par Mme Louise Tanguay, travailleuse sociale à Saint-Augustin et le Dr Clément Olivier, du Centre de santé de Lourdes-de-Blanc-Sablon.

On se rappellera que la petite Caroline, âgée de

12 ans, souffrait d'une crise d'appendicite et que le HS-748 de Régionair, qui dessert la région pour le compte de Québecair, ne pouvait atterrir à Saint-Augustin en raison des conditions climatiques. Et ceci, depuis neuf jours d'affilée.

Saint-Augustin est un petit village de la Basse-Côte, situé au bord de la rivière du même nom, à 150 milles en amont de Blanc-Sablon. En hiver, l'avion constitue le seul lien avec l'extérieur.

L'intervention des Forces armées canadiennes basées à Gander et coordonnée par le centre de Halifax, a été rendue possible grâce à une intervention personnelle du ministre Gilles La-

montagne, titulaire du portefeuille de la Défense à Ottawa. Ce dernier a été sensibilisé au problème par le député fédéral de Manicouagan, M. André Maltais, qui lui-même avait été averti par la famille de l'enfant, M. et Mme Norman Richards.

Habituellement ce genre de tâche est dévolue à l'aviation-ambulance du gouvernement provincial, un DH-125. Mais en raison des conditions climatiques qui prévalent aujourd'hui sur la Basse-Côte-Nord et de l'état de la piste de l'aéroport de Saint-Augustin, il était impossible à cet avion de s'y rendre. Même chose pour deux hélicoptères actuellement basés à La Tabatière et la La Romagne.

De l'avis du Dr Olivier, seul un hélicoptère des Forces armées, avec son équipement et l'expérience de son équipage, pouvait réussir une telle mission.

Notons que l'état de la petite Caroline est satisfaisant et que l'enfant a pu passer une bonne nuit grâce à des injections massives d'antibiotiques pour empêcher les complications que pouvait entraîner sa crise d'appendicite.

Whelan songerait à réduire les subsides aux producteurs laitiers

MONTREAL (d'après PC) — La société Radio-Canada affirme que le ministre fédéral de l'Agriculture songe à réduire de \$25 millions les subsides qu'il verse aux producteurs laitiers canadiens. Or la moitié de cet argent va au Québec.

Selon la société d'Etat, si cette réduction était mise en vigueur, elle pourrait entraîner une augmentation du prix des produits laitiers pouvant aller jusqu'à \$0.60 cents dans le cas de la livre de beurre.

A l'heure actuelle, le producteur de lait reçoit

en moyenne \$5,000 annuellement en subsides, mais ce programme est terminée et Ottawa hésiterait à le renouveler, sous prétexte que les revenus des producteurs ont augmenté.

Les députés fédéraux du Québec s'opposent en masse à la mise en vigueur d'une telle réduction, considérant que les cultivateurs du Québec ne leur pardonneraient pas une telle décision.

Par ailleurs en vantant les mérites de son nouveau système de revenus pour les cultivateurs à la retraite,

hier, le ministre des Finances Allan MacEachen a désavoué le ministre de l'Agriculture Eugene Whelan, qui veut le faire changer.

Répondant à une question du député conservateur John Wise, M. MacEachen a promis de rencontrer les dirigeants de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) pour leur expliquer le système.

Le nouveau système a été dénoncé par la FCA et l'Union nationale des fermiers. Selon ces deux associations, les riches spéculateurs et les étrangers vont devenir propriétaires de plusieurs fermes au Canada.

Au début de la semaine, M. Whelan avait assuré M. Bill Marshall, président de la Fédération de l'agriculture de la Saskatchewan, que le nouveau système ne s'appliquerait pas, s'il n'en tenait qu'à lui.

Pensions indexées

OTTAWA (d'après PC) — Le président du Conseil du trésor a annoncé, hier, que les prestations du régime de retraite de la fonction publique seront augmentées de 12,2 pour 100 à partir du 1er janvier à cause de leur indexation annuelle au coût de la vie.

Par la même occasion, M. Donald Johnston a fait savoir que le gouvernement n'avait pas encore pris la décision d'indexer ces prestations à tous les mois, au lieu d'une fois par année.

De son côté, le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Bennett Campbell, a lui aussi annoncé une indexation à 12,2 pour 100 des pensions d'invalidité versées aux anciens combattants et à leurs survivants. Environ 134,000 pensionnés sont touchés.

PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL
Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous.
647-3333
entre 8h30 et 19h30 du lundi au vendredi

LA PLACE D'AFFAIRES À QUÉBEC
LOCATION
(418) 692-1874

SEIKO QUARTZ POUR ELLE OU LUI...
RABAIS DE 30%
Bijouteries CORRIVEAU
1223, 4e Avenue, Limoilou
1140, rue St-Jean, Québec

URGENT
Occasion d'affaires exceptionnelles offertes pour boucher expérimenté.
Ecrire au:
DEPT 5092, Le Soleil
390, St-Vallier Est
Québec, G1K 7J6

Notre client désire acheter
ENTREPRISE D'ENTRETIEN D'EDIFICES
Claude Boyer
688-8324
A.E. LEPAGE
courtier

ARBRES DE NOËL
Cultivés et semi-cultivés de 75 à 205 max.
Centre d'achats
Place Ste-Foy et Galeries
Charlesbourg

EXPOSITION DE TABLEAUX "Les Jardins de Coulonge"
1500, Beau-Lieu (rez-de-chaussée), Sillery
(la rue Beau-Lieu est située à côté du Montmartre Canadien, 1679, ch. St-Louis),
vendredi 11, samedi 12, dimanche 13, lundi 14, mardi 15 décembre, de 12h30 à 23h00.
— Grandes facilités de stationnement —
A l'occasion des Fêtes, vous êtes cordialement invités à cette exposition regroupant des oeuvres à prix abordables, rencontrant les exigences économiques des temps et réalisant le cadeau prestigieux recherche. Egalement en exposition, des tableaux des artistes de la vieille garde.
OEUVRÉS DE: Laurent Brunet, Aldo Cusan, Jean Défour, Paul Delormoz, Jim Halpin, Marie-Jeanne Essertaze, Francesco Licuro RCA, Paul E. Lemieux, Jeanne d'Arc LeClerc, Jean-Paul Lemeux RCA, Julie Mussely, Anna Noah, Gordon Pfeiffer, Albert Rousseau, René Richard RCA, Clémence St-Laurent, Pierre Tabouillet et autres.
Après l'exposition, nous resterons à la disposition de nos visiteurs jusqu'à la fin de l'année, à nos bureaux. Communiquez avec nous pour rendez-vous.

LA VITRERIE CHAMPLAIN INC.
vous souhaite un Noël étincelant de joie!
UN SEUL ENDROIT
BOUL. DE LA CAPITALE
GODIN
DESROCHERS
475 PRUNEAU
BOUL. PERE-LELIEVRE
NOLIN
BOUL. P. BERTRAND
BOUL. HAMEL
MIROIRS ET VERRE de toutes sortes
PORTES ET CADRES D'ALUMINIUM ET D'ACIER
VERRE ISOLANT
DESSUS DE MEUBLES
VERRE DE SECURITE ET IMPRIME
Nous remplaçons pour compagnie d'assurance
SERVICE D'URGENCE 24 HEURES
475, av. Pruneau, Vanier
683-2904

La rivalité des villes de Hauterive (14,000 hab.) et Baie-Comeau (13,000 hab.) ne date pas d'hier et s'est manifestée à plusieurs reprises au cours des dernières années. La décision récente du gouvernement québécois d'imposer la fusion des deux villes a exacerbé les tensions et provoqué la fureur de Baie-Comeau, M. Henry Leonard, et d'une bonne partie de ses concitoyens. Jean Didier Fessou, journaliste du SOLEIL sur la Côte-Nord, donne la toile de fond de ce nouvel affrontement.



De g. à dr.: Henry Leonard, maire de Baie-Comeau; Lucien Lessard, député-ministre de Saguenay; et Maurice Boutin, maire de Hauterive.

Baie-Comeau sonne le branle-bas de combat

Il y a au moins un point sur lequel le maire de Baie-Comeau, M. Henry Leonard, son homologue de Hauterive, M. Maurice Boutin, et le député-ministre de Saguenay, M. Lucien Lessard, sont d'accord. C'est la faute du gouvernement libéral de M. Robert Bourassa si la ville de Hauterive est virtuellement acculée à la faillite.



jean-didier fessou

En effet, en 1972, le gouvernement provincial sanctionnait rétroactivement au 1er janvier 1971 le projet de loi 50 dans lequel il était décrété que les quais et les aménagements hydro-électriques ne seraient plus taxables. Et pour en atténuer les conséquences immédiates, la loi prévoyait une compensation sous la forme d'un en-lieu de taxe décroissant de 6% pour 100 par année jusqu'à extinction après 15 ans.

Ville de services à vocation résidentielle, Hauterive venait de perdre les avantages fiscaux que lui procuraient les barrages de Manic 1, Manic 2 et Manicouagan Power érigés sur son territoire.

Aujourd'hui le Parti québécois est au pouvoir. Les difficultés financières de Hauterive ont atteint un seuil critique. Et à en croire le député-ministre de Saguenay, son gouvernement n'a pas l'intention d'abroger la loi 50 que, pourtant, il dénonçait avec vigueur du temps où il siégeait dans l'Opposition. Et ceci même si son gouvernement est en train d'adopter une législation qui fera de Hydro-Québec une société à capital-actions soumise aux mêmes contraintes que n'importe quelle autre entreprise.

La fusion

Déjà fortement ébranlée par la loi 50 qui réduisait de \$66 millions à \$43 millions ses valeurs imposables, la ville de Hauterive reçut le coup de grâce à l'aube de la présente décennie lorsque le gouvernement provincial imposait la réforme de la fiscalité municipale.

A un point tel que, menacée de faillite, la ville de Hauterive s'attendait ni plus ni moins à être placée sous la tutelle de la Commission municipale du Québec. A moins d'un miracle, elle ne pouvait y échapper.

Ce miracle prit la forme d'un véritable cadeau de Noël que vient d'accorder M. Lucien Lessard à sa bonne ville de Hauterive grâce à la complicité de son collègue des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, qui vient de déposer le projet de loi 37, qui impose la fusion des villes de Baie-Comeau et de Hauterive à compter du 1er janvier prochain.

Vu de loin ce projet de loi a quelque chose de séduisant et de rationnel: distantes d'à peine huit kilomètres, les deux villes forment une même entité sociale et économique. Et la précarité financière de

l'une pourra facilement être compensée par la prospérité de l'autre.

Et puis il y a tant d'études qui ont démontré la justesse de ce raisonnement! Citons le rapport Henri Mhun, le rapport Demain, le rapport Price et Waterhouse et, surtout, le rapport Major et Martin. Tous concluent dans le même sens: la fusion s'impose.

Mais dans la réalité concrète, trois obstacles majeurs brouillent les cartes: la désuétude des quatre rapports sur lesquels s'appuient les tenants de la fusion; l'opposition de la ville de Baie-Comeau à une fusion forcée qui s'assimilerait trop évidemment à une annexion; la promesse formelle et répétée du gouvernement provincial de ne plus imposer de fusion.

Quatre rapports

Il est vrai qu'il existe quatre rapports rédigés par des experts indépendants qui recommandent la fusion des villes de Baie-Comeau et de Hauterive. Mais trois d'entre eux ont été rédigés avant l'adoption de la loi 50 qui impose un moratoire fiscal sur les équipements hydro-électriques. Ce sont les rapports Henri Mhun, un économiste de l'ancienne Banque canadienne nationale; Demain, préparé conjointement par le Conseil régional de développement, les Chambres de commerce et les syndicats des deux villes; Price et Waterhouse.

Quant au quatrième, le rapport Major et Martin, il a été déposé en 1976, quelques années avant la réforme de la fiscalité municipale.

A tout le moins, le projet de fusion devrait s'appuyer sur une étude plus actualisée qui tiendrait compte des conséquences de la loi 50 et de la réforme de la fiscalité municipale qui, tout en avantageant momentanément Baie-Comeau, a privé Hauterive d'une source de revenus croissants qu'elle retirait des activités commerciales qui se déroulaient sur son territoire.

Une véritable annexion

Depuis toujours il a existé une rivalité entre les villes de Baie-Comeau et de Hauterive. Elle remonte à l'époque où Mgr Labrie n'a pu obtenir de la Compagnie de papier QNS les terrains qu'il convoitait pour y bâtir sa cathédrale et l'évêché, forçant l'ecclésiastique à bâtir de toute pièce une nouvelle ville, Hauterive.

Loin d'être reléguée aux oubliettes d'un passé folklorique où les évènements faisaient la pluie et le beau temps sur la Belle Province, la rivalité entre les deux villes a été avivée ces dernières années lorsque le gouvernement du Québec a voulu fusionner les hôpitaux de Baie-Comeau et de Hauterive en un seul établissement à vocation régionale. A tort ou à raison les Baie-Comeilliens ont eu l'impression qu'on leur avait volé "leur" hôpital.

Forcés de cette expérience dont la plaie n'est pas encore cicatrisée, ils s'opposent maintenant à la fusion avec Hauterive parce qu'ils craignent d'en faire les frais. Leur maire, M. Henry Leonard, a même affirmé, preuves à l'appui, que ces frais s'élevaient à \$4,2 millions dès la première année.

Depuis lors la ville de Baie-Comeau a mobilisé presque tous les

siens dans une résistance active et organisée au projet de loi 37.

Une promesse

Au-delà des chiffres et des bilans comptables, la ville de Baie-Comeau n'accepte pas le projet de loi 37 parce qu'il ressemble à s'y méprendre à une fusion forcée, presque une annexion.

En 1977, rappelle-t-elle, le gouvernement du Québec avait formellement promis de ne plus imposer de fusion. Promesse réitérée en février 1979, à Baie-Comeau même, par le ministre Jacques Léonard, et en février 1981, à Hauterive cette fois, par le ministre Lucien Lessard. Dernière promesse faite, il est vrai, à quelques semaines du déclenchement des élections générales.

Aussi, aujourd'hui, les autorités municipales de Baie-Comeau, appuyées très fortement par leurs commettants, ne comprennent pas et n'acceptent pas que les deux politiciens renient leur parole et veuillent leur imposer une fusion. Fusion exclusivement destinée, selon eux, à venir en aide à Hauterive et dont ils feront les frais en défrayant la note.

Quant aux affirmations du ministre Lessard à l'effet que la fusion des deux villes permettra l'émergence d'une nouvelle entité municipale forte appelée à des développements économiques spectaculaires et durables en prenant sa véritable place de métropole de la Côte-Nord, Baie-Comeau n'y croit purement et simplement pas. C'est vrai en théorie, dit-on, mais rien ne permet de le vérifier dans la pratique.

Un référendum

S'appuyant sur un gros bon sens qui n'a d'égal que son aversion pour le manquement à la parole du député-ministre de Saguenay, le maire de Baie-Comeau n'a pas fermé la porte aux négociations pour la fusion des deux villes.

Mais en contrepartie il exige trois choses: que le gouvernement du Québec défraie les coûts réels de la fusion afin que celle-ci ne soit pas entièrement à la charge de Baie-Comeau; qu'une consultation populaire par voie référendaire soit organisée auprès des Baie-Comeilliens; qu'un délai raisonnable d'une année, voire deux, permette aux deux villes de procéder à la fusion technique de leurs services et de leurs administrations.

Sinon le maire Henry Leonard a prévenu qu'il n'hésitera pas à recourir à la désobéissance civile pour s'opposer à la fusion de sa ville avec Hauterive. Connaissant la détermination de celui qui préside aux destinées de Baie-Comeau depuis 17 ans et qui vient tout juste d'être réélu sans opposition, l'avertissement est sérieux.

Et la présence de 4,000 personnes au centre récréatif, lundi soir, qui ont ovationné leur maire, témoigne de la ferme volonté des Baie-Comeilliens de ne pas s'en laisser imposer à n'importe quel prix.

L'affaire est grave pour M. Lucien Lessard. Mais son projet de loi aura au moins un mérite: aujourd'hui Baie-Comeau est prête à s'asseoir à une table pour négocier la fusion avec Hauterive moyennant une participation financière active du gouvernement provincial.

Personnes handicapées Un début de changement de mentalité

Pendant trois jours, les organismes de promotion de la personne handicapée d'une part et, d'autre part, les "décideurs", c'est-à-dire les représentants de l'Etat et les intervenants socio-économiques, ont discuté de l'intégration des personnes handicapées à la société québécoise. Pierre Martel, journaliste au SOLEIL, qui a assisté au sommet, en trace un bilan.

Somme toute, le véritable gain qu'auront réalisé les organismes de promotion des droits des personnes handicapées, au cours du sommet de trois jours qui s'est déroulé cette semaine, aura été le début d'un changement dans la mentalité des "décideurs".

En début d'après-midi, lundi, lors de la séance d'ouverture, le parrain du sommet, le ministre d'Etat au Développement social du Québec, M.



pierre martel

Denis Lazure, affirmait que le Sommet sur l'intégration de la personne handicapée devrait, avec l'Année internationale des personnes handicapées, amener un changement dans la mentalité de la population.

Après trois jours de discussions, il est apparu que le ministre Lazure aurait dû parler de changement de mentalité chez les "décideurs" (le gouvernement et ses partenaires socio-économiques) avant de penser à un changement de mentalité de la population.

En effet, tout au long des discussions, on a pu sentir chez les "décideurs" la volonté de faire quelque chose pour faciliter l'intégration de la personne handicapée. Mais, à maintes reprises, il a été évident qu'il manquait une compréhension des situations vécues quotidiennement par les personnes souffrant d'un handicap.

La première session de travail, celle sur l'adaptation et la réadaptation, a été une illustration plus qu'évidente du manque de compréhension de la situation de la personne handicapée. Entre autres, le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, aura démontré une incapacité totale à se placer dans la peau d'une personne handicapée.

Très froid durant les trois heures de discussions, parfois même arrogant, M. Johnson n'aura réussi qu'à choquer les organismes de promotion de droits des personnes handicapées en insistant continuellement sur son rôle de gestionnaire chargé d'appliquer des compressions budgétaires.

Cela a été tellement vrai que certains organismes ont songé, lundi soir, à quitter le sommet. Finalement, après une rencontre avec les représentants des organismes de promotion, aux petites heures de la nuit, on prenait la décision de poursuivre les discussions.

Etapes

La décision des organismes de promotion aura été heureuse puisque, quelques heures plus tard, le gouvernement commençait à lâcher du lest. Pas autant que ne l'espéraient les porte-parole des personnes handicapées, mais suffisamment pour faire des pas dans la bonne direction.

A ce chapitre, en dépit de la brochette de ministres qui ont défilé pendant trois jours au Complexe Desjardins, il est revenu à un adjoint parlementaire, celui du ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, M. Robert Dean, d'offrir la meilleure performance.

Appelé à prendre la relève de Pierre Marois, le député de Prévost a débattant des engagements formels. De plus, selon plusieurs porte-parole des organismes de promotion, M. Dean leur est apparu comme celui le plus à l'écoute de leurs interventions.

Si on essaie d'attribuer des points quant à l'évolution des mentalités des "décideurs", il semble évident que ce sont les hommes politiques qui ont franchi le plus d'étapes vers une mentalité d'intégration des personnes handicapées.

Ils ont suivis de près par les "décideurs" du secteur public, principalement ceux des établissements du réseau des Affaires sociales. La FTQ et la CSD, le secteur coopératif et la Chambre de commerce de la province de Québec ont aussi laissé entrevoir des changements dans leur compréhension de la situation des personnes handicapées.

Au passage, à peu près aucun des participants n'a réussi à comprendre l'absence de la CSN et de la CEQ ainsi que celle du Dr Augustin Roy dont le rôle, à titre de président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, est de veiller à la qualité des soins médicaux reçus par le public.

Deux groupes en particulier ont semblé évoluer moins rapidement que les autres "décideurs". Ce sont le Conseil du patronat du Québec et les municipalités.

Entre autres, le vice-président exécutif du Conseil du patronat, M. Ghislain Dufour, a violemment dénoncé la nature coercitive (ce qui est exact) de l'entrée en vigueur de l'article 63 de la loi 9. Si on se rappelle que la loi 9 a été sanctionnée en 1978 et que, depuis ce temps, le gouvernement avait le pouvoir de décréter l'entrée en vigueur de l'article 63, il n'aurait été que normal que le CPQ arrive au sommet avec une proposition très concrète. De cette façon, l'organisme aurait fait preuve d'ouverture tout en allant au devant des coups.

Au sujet de l'entrée en vigueur de l'article 63, le 1er juin 1982, les organismes de promotion, qui ont considéré cette mesure comme l'engagement le plus concret du Sommet sur l'intégration de la personne handicapée, demeurent ouverts à une proposition du secteur patronal. Ils préfèrent nettement en arriver à une entente négociée avec les patrons.

"L'article 63, qui créera en juin 1984, l'obligation pour les entreprises de plus de 50 employés d'embaucher des personnes handicapées, risque de susciter une réaction négative de la part des entreprises. On préfère le dialogue à la coercition", devait préciser M. Jean-Marie D'Amour, secrétaire général du Regroupement des aveugles et des amblyopes du Québec.

Le vrai gain

En effet, en plus de sensibiliser vraiment les "décideurs" à l'intégration de la personne handicapée, le sommet de trois jours et les préparatifs qui l'ont précédé auront permis surtout de développer une solidarité entre les nombreux organismes de promotion des droits des personnes handicapées.

Pour la première fois, les organismes se sont réunis ensemble et sont parvenus, en quelques mois, à élaborer une stratégie commune qui leur a permis d'avancer dans leur marche vers l'égalité des chances.

Mme Carmen Bigelow, une des principales porte-parole des organismes de promotion, résumait bien la situation à la clôture du sommet. "Nous sommes arrivés ici comme "demandeurs" et nous en sortons comme "partenaires" du gouvernement", disait-elle.

Espérons, cependant, que le 31 décembre 1981, dernière journée de l'Année internationale des personnes handicapées, ne marquera pas la fin de l'évolution des mentalités en vue d'une véritable intégration des personnes handicapées.

Désignation de la Côte-du-Sud

Le ministre Gray recevra 4,000 lettres

par Réal LABERGE
MONTMAGNY — Le Conseil économique de Montmagny Inc. et six organismes socio-économiques des comités municipaux de Montmagny et de L'Islet ont sollicité de la population régionale l'envoi de 4,000 lettres au ministre fédéral de l'Industrie et du

Commerce, M. Herb Gray, pour appuyer leur demande de désignation d'urgence de la Côte-du-Sud, aux fins du programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre. L'idée de ce moyen de pression veut mettre en évidence la gravité de la situation dans cette région, qui se

voit aux prises avec 2,367 mises à pied, représentant un pourcentage de 47 pour 100 de ses 4,900 travailleurs en industrie. L'avalanche des lettres au ministre doit se faire d'ici à une semaine, a-t-on précisé aux citoyens de Montmagny et de L'Islet. Le texte suggéré

par un coupon plié dans l'hebdomadaire Le Peuple-Courrier de Montmagny fait état de ce que "notre région est dans une situation désastreuse et son niveau de chômage ne cesse d'augmenter. Des changements profonds devront avoir lieu, pour corriger la situation à long terme".

Le texte ajoute que "nous avons maintenant presque tous des parents ou des amis chômeurs. C'est en leurs noms et au nôtre que nous demandons, M. le ministre, votre appui pour la désignation de notre région... comme vous l'ont demandé nos re-

présentants". L'appel demande de faire signer la lettre par tous les membres de la famille.

Autres demandes

Les organismes socio-économiques de la Côte-du-Sud ont par ailleurs réclamé, et cela de façon prioritaire, une assistance technique de divers ministères.

Ils ont encore exigé une entrevue avec le ministre fédéral, au cours de la semaine prochaine, pour lui tracer plus en détail le portrait industriel désastreux de la Côte-du-Sud.

Outre le Conseil économique de Montmagny, par voie de son président, M. Yvan Ménard, ces revendications ont également été signées par MM. Jean-Louis Côté, de la Chambre de commerce de Montmagny, Cajetan Gauthier, maire de Montmagny, Jacques Dumas, préfet du comté de Montmagny, Jean-Pierre Caron, préfet du comté de L'Islet, Gilles Sasseville, du Conseil régional de développement, Daniel Courbron, de la Centrale des syndicats démocratiques et Mlle Louise Lavallée, de l'Association des femmes d'affaires de Montmagny.

Pour les groupes de femmes la situation à Matane est pareille à celle d'ailleurs

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil
MATANE — Comme ailleurs en province, les groupes de femmes de Matane doivent lutter pour assurer leur survie financière et obtenir l'accès aux médias qui tendent à marginaliser leurs actions comme ils marginalisent l'information traitant des femmes.

Le message a été livré mercredi par le Regroupement des femmes de la région de Matane et par le mouvement la Gigogne, lors d'une rencontre avec le Cercle de presse local. Les deux groupes, formés respectivement en 1976 et 1979, ont fait part de leurs difficultés à se faire entendre des médias qui sont souvent vitaux pour leurs objectifs d'information et d'aide auprès des femmes.

Les réalisations ne manquent pourtant pas. La Gigogne a inauguré récemment une maison d'accueil des femmes et des enfants violentés, maison unique dans tout l'Est du Québec. La Gigogne, a indiqué une responsable de l'organisme, Mme Odette Carrier, est née des problèmes de

femmes victimes de violence, assumant seules la charge d'enfants et vivant de faibles revenus: à cet égard, a-t-elle dit, le besoin est réel puisque la région compte 6,5 pour 100 de sa population recevant des prestations d'aide sociale, soit deux fois plus que la moyenne provinciale qui se chiffre à 3,5 pour 100.

Fondé à partir d'un groupe de lecture, le regroupement des femmes s'est orienté de plus en plus au fil des années vers une vocation d'information. Diverses enquêtes auprès des femmes particulièrement des villages en périphérie de Matane ont indiqué la voie au regroupement qui se propose, entre autres, en 1982 d'étoffer davantage son centre de documentation.

Marge de manoeuvre

Comme bien d'autres organismes populaires, les deux groupes vivent à l'intérieur d'une marge de manoeuvre financière qui ne cesse de s'amenuiser au gré du climat de restrictions budgétaires. Pour le regroupement, les subventions ont diminué de moitié par

rapport à l'an dernier. Le nombre de postes permanents suivra la même tangente: les trois postes de permanents fondront à un poste et demi, cette année.

La Gigogne est assurée de recevoir quelque \$27,500 en subventions pour l'ouverture 24 heures par jour du centre d'accueil. Cet accueil reposera sur deux permanentes et une vingtaine de bénévoles.

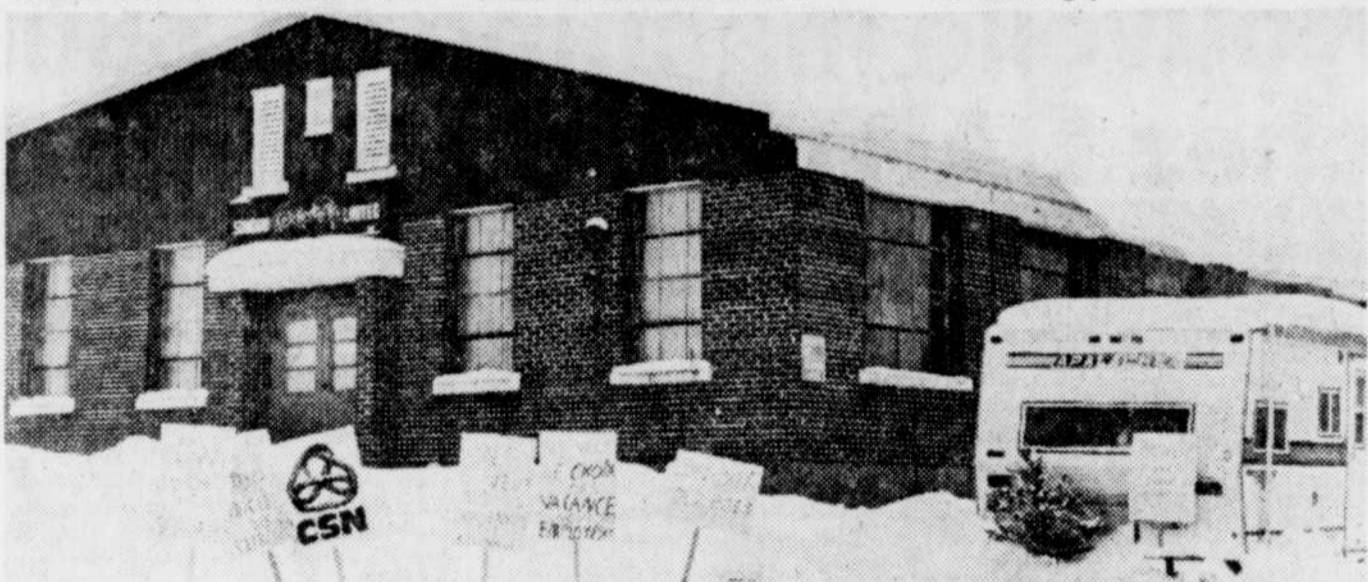
Ce manque de moyens financiers constitue une des raisons des difficultés à se faire entendre des médias, a souligné Mme Carrier. "C'est vrai que nous avons du chemin à faire (pour ce qui est de savoir utiliser les médias), mais est-ce que nous devons faire tout le chemin seules".

Les deux organismes voudraient se faire entendre notamment dans l'hebdomadaire local. "Il faut parler de nous si nous voulons que les gens sachent que nous possédons un centre de documentation", a expliqué Mme Claire Bienvenue, du regroupement de Matane.

Les porte-parole des deux groupes n'acceptent pas la réponse qui leur est souvent faite que l'information concernant les femmes n'est pas bonne vendeuse, ou peu spectaculaire.

"En 1979, le seul de pauvreté pour un adulte et deux enfants était à \$8,000. Les femmes seules recevaient \$5,000 en prestations d'aide sociale et subsistaient avec ce montant: c'est spectaculaire".

Les femmes sont de grandes consommatrices d'information, a renchérit le regroupement. "Lorsqu'on voudrait écrire dans un journal comment faire deux repas avec un livre de steak haché, ça va. Lorsqu'on veut expliquer comment il se fait que la livre de steak haché est chère, alors que les profits de la compagnie montent, là, ça ne va plus", a terminé Mme Carrier.



Les employés ont répondu au lock-out en dressant une ligne de piquetage, à l'usine de jeans de East-Broughton.

Lock-out à East-Broughton

La conciliation débutera lundi, chez Knickerbocker

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — Les négociations doivent reprendre lundi prochain en présence du conciliateur Yvon Forest dans le conflit qui oppose la compagnie Standard Knickerbocker Ltd aux 72 employés syndiqués (CSN) de son atelier de couture à East-Broughton.

L'employeur a décrété un lock-out contre ses ouvriers, il y a une semaine, après avoir été informé que ces derniers avaient fait appel à la conciliation au ministère du Travail. Les travailleurs ont répliqué en dressant des lignes de piquetage devant

l'usine d'assemblage de pantalons en denim (jeans).

La majorité des employés sont des femmes (67 sur 72).

Par un vote majoritaire à 63 pour 100, les syndiqués ont rejeté la dernière offre patronale qui consistait en un contrat d'une durée de trois ans prévoyant des hausses annuelles de salaires de 10, 8 et 7 pour 100. Ils réclament une entente de deux ans accordant des augmentations annuelles de 7 pour 100 et l'indexation du revenu à tous les trois mois.

Actuellement, l'employé qui ne touche pas de prime de rendement, reçoit un salaire moyen de \$4,36. Une cinquantaine de travailleurs ont droit à un boni.

Les pourparlers achoppent également sur la reconnaissance de l'ancienneté et l'affichage des postes. Le dernier contrat a pris fin le 14 octobre dernier.

Standard Knickerbocker est une filiale de la société américaine "OSR Corporation".

Mines Gaspé

Le processus de mise à pied suit son cours

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Le processus de mise à pied aux chantiers de Mines Gaspé, à Murdochville, se poursuit tel que prévu.

Au début du mois d'octobre, la direction de Mines Gaspé, une filiale de Mines Noranda, avait annoncé son intention de réduire son nombre d'employés de 1,750 à 1,560. Hier, on communiqué de presse de la compagnie minière a informé:

"Les réductions de son exploitation à la mine à ciel ouvert du mont Copper ainsi que la fermeture de deux circuits de traitement de minerai à son concentrateur no 2 sont complétées depuis le 23 novembre.

"Au cours des derniers mois, une soixantaine d'employés ont laissé leur emploi chez Mines Gaspé, de telle sorte qu'au 30 novembre, la force ouvrière se chiffrait à 1,690 comparativement à 1,750 au 31 août. Mines Gaspé a avisé quelque 80 employés que leurs

services ne seront plus retenus à compter du 5 janvier 1982."

La compagnie a indiqué que le nombre de mises à pied se chiffrera vraisemblablement à moins de 80 personnes: selon elle, plusieurs travailleurs se prévaudront de la clause de départ volontaire contenue dans la convention collective. Ces départs peuvent survenir, entre autres, lorsqu'un employé ne veut pas se plier à une mutation au sein de la compagnie ou évidemment lorsqu'il se trouve un autre emploi.

La compagnie prévoit d'autres départs volontaires. Pour le moment, avis de mises à pied et départs de travailleurs ne donnent pas encore une réduction du personnel à 1,560. Le surintendant général de Mines Gaspé, M. André N. Tardif, a précisé qu'il y aura probablement d'autres avis de départs émis après le 5 janvier. Il a confirmé que l'objectif est toujours d'en arriver à employer quelque 1,560 personnes.

Il a également maintenu que la réduction de

la force ouvrière est rendue nécessaire par la faiblesse générale de l'économie et la baisse des cours du cuivre et du molybdène, de même que par la productivité des travailleurs qui ne serait pas au niveau es-

RESTAURANT CAFE D'EUROPE
C'est toujours la fête... Les 11, 12 et le dimanche 13 décembre
• la pissaladière aux huîtres de mer
• le consommé Napoléon
• l'escalope de veau Lekky
• les pommes croquantes
• les petits pois à la française
• la torte au marjolaine
• Café
Le tout \$15.95
27, Ste-Angele, Québec 692-3835

LOTO-SÉLECT
Date 9-12-81 NUMERO GAGNANT 0748
Ventes 114,869,50\$
Mises de 50c gagnantes Lot par mise de 50c
dans l'ordre 1 4922,90\$
dans n'importe quel ordre 228 205,10\$

Nos prix défient toute concurrence
Seiko Quartz
A l'heure du choix, une montre Seiko Quartz pour elle ou lui à Noël.
Maurice Lemieux
Diamantaire diplômé de G.I.A. M.H.B.
7, rue St-Louis, Lévis — Tél.: 837-3601

CLINIQUE MEDICALE AVANT-GARDE
6780, 1re AVENUE, SUITE 220, CHARLESBOURG.
Ouvert 7 jours du lundi au vendredi de 9h00 à 21h00. Samedi et dimanche de 9h00 à 14h00.
Médecine générale, Oto-rhino-laryngologiste familiale et spécialisée, Orthopédiste, Gynécologue, Chirurgien, Dermatologue, Pédiatre, Cardiologie, Néphrologue.
• Avec ou sans rendez-vous. 18 médecins à votre service
• Médecine familiale, chirurgie mineure et spécialisée
• Prés autobus, grand stationnement
Tél.: (418) 622-1121

MAMIYA ZE
Objectif 50mm F2
Regulation au quartz, automatique avec mémoire.
224\$
LES STUDIOS GOSSELIN
Division photographie

Séminaire de Québec
ANNEE SCOLAIRE 82-83
ADMISSION AU SECONDAIRE
Secondaire I
EXAMENS D'ADMISSION: 16, 22, 23 et 30 janvier 1982
• Externat pour garçons
• Cours secondaire: voie enrichie, 198 place en I (81-82)
• Latin obligatoire en I: latin ou français en II et III
• Examen d'admission aux dates mentionnées de 8h30 à 12h (gratuit)
• Date limite: avant le 28 janvier
• Séance d'information pour les parents et leurs fils à 14h et visite de la maison de 15h à 17h, les dimanches 10 et 17 janvier
Secondaire II, III, IV, V
PLACES DISPONIBLES
• Latin facultatif
• Cours secondaire général complet
• Externat pour garçons
• Secondaire V: option Sciences ou Sciences humaines
• Date limite: 1er mars
ADMISSION AU COLLEGIAT
POUR FILLES ET GARÇONS
• Enseignement général donnant accès aux universités
• Sciences
• Sciences de l'administration
• Sciences humaines avec ou sans mathématiques
• Lettres.
1. Conditions d'admission: les mêmes qu'au CEGEP
2. Date limite: 1er mars
3. Les étudiants sont admissibles au régime de prêts et bourses du M.E.Q.
BOURSES POUVANT COUVRIR JUSQU'A LA TOTALITE DES FRAIS DE SCOLARITE SELON LES BESOINS
Boursiers du Séminaire en 81-82: 225 étudiants
Sommes versées: \$82,000
Je désirerais entrer en:
Secondaire I [] Collégial I []
Secondaire II [] Collégial II []
Secondaire III [] Fille []
Secondaire IV [] Garçon []
Secondaire V []
Garçons seulement
Je désirerais entrer en:
nom de famille du (de la) candidat(e)
prénom du (de la) candidat(e)
adresse: no rue
app. ville (village) code postal
date de naissance
institution fréquentée cette année
degré
prénom du père
date du jour
RETOURNER A: SEMINAIRE DE QUEBEC, SERVICE DE L'ADMISSION, 1, de la Fabrique, Ch. 153, C.P. 460, Québec G1R 4R7
OU TELEPHONER A: 692-3981, poste 25 - 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

ET AVIS DIVERS

• funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (Léonie Marc) — Dans l'avis de décès, le nom d'une sœur de Léonie Gagnon a été omis, celui de Mme Adélaïde Santerre (Lucienne.)

GIRARD (Georges) — A Québec, le 8 décembre 1981, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Georges Girard, époux de feu dame Marie-Blanche Trépanier. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 décembre à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 2815, chemin des Quatre-Bourgeois à 9h40 pour l'église St-Louis-de-France et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil sa fille: Jeannette (Mme Alphonse Trépanier) d'Ottawa; sa petite-fille: Louise; ses sœurs: Mme Sylvio Tremblay (Yvonne), Mme Alfred Harvey (Marie); son frère: Joseph; sa belle-sœur: Mme Alexandre Guérin (Eugénie Trépanier). Il sera exposé vendredi à compter de 14h. Pour renseignements: 529-3371.

GODBOUT (Blanche)

950 des Erables à 14h50, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au Jardin du Repos. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Mme Preston Mangana (Janette), Dr et Mme Jean-Paul Lavallée (Jacqueline Artaud), Guy (Jeannine Bilodeau-Lavallée), de nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

A Québec, le 10 décembre 1981, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Blanche Marquis, épouse de M. Louis-Philippe Godbout. Elle demeurait à Giffard. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 décembre 1981, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Lauréa à 13h45 pour l'église St-Ignace-de-Loyola, Giffard et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres: M. et Mme Jean-Denis Bolduc (Francine), M. et Mme Jean-François Larue (Constance), ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3381.

JOBIN (Hélène) — Au Foyer St-Antoine, le 10 décembre 1981, est décédée Mlle Hélène Jobin, fille de feu M. Pierre-François Jobin, et de feu dame Rosalie Pépin. Elle demeurait autrefois à Charlesbourg. Les funérailles auront lieu samedi, 12 décembre, à 9h. Départ de la

Coopérative funéraire du Plateau 950 des Erables à 8h30, pour l'église de Charlesbourg, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces. La dépouille sera exposée à compter de 19h, ce soir.

LAROCHE (Frère Castule, C.S.R.) — Le 9 décembre, à l'heure de l'Angélus du soir, à l'âge de 87 ans, s'éteignit pieusement à l'Hôpital Ste-Anne de Beauré, le R.F. Castule Larouche, Rédemptoriste. Il était le fils de feu M. Georges Larouche et feu dame Claudia Bergeron. Il naquit à St-Dominique de Jonquières, le 24 février 1894. A l'âge de 18 ans, le 8 août 1912, le jeune Larouche demanda son acceptation dans la congrégation des Rédemptoristes. Il revêtit l'habit religieux au noviciat de Sherbrooke, le 26 avril 1913, et prononça ses vœux perpétuels au même endroit, le 15 août 1916. Le frère Larouche laisse parmi ses amis, la réputation d'un religieux serein, dévoué et d'une débrouillardise un peu exceptionnelle dans le travail manuel. Dès 1925 alors qu'il vivait dans notre monastère de Ste-Anne-des-Érables, Manitoba, le frère Castule s'offrit à son supérieur provincial pour accompagner nos premiers missionnaires au Vietnam. Il semble qu'à cette époque, sa surdité fut l'obstacle majeur qui l'empêcha de réaliser ce rêve mission-

naire. Le 28 novembre dernier, la communauté des Pères de Ste-Anne célébrait les 65 ans de vie religieuse du frère Castule Larouche. Le confrère a rempli différentes charges dans sa congrégation, en particulier celle de réfectoire, au monastère d'Asylmer, Québec. Le religieux laisse dans le deuil une parenté nombreuse, ses frères: M. l'abbé Antonio Larouche du diocèse de Chicoutimi et M. Joseph Larouche; sa sœur Alma (Mme Albert Pelletier); deux belles-sœurs: Mme Osiar Larouche et Alida; un beau-frère: M. Roland Boulianne, et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu à la Basilique Ste-Anne-de-Beauré, samedi, le 12 décembre à 10h30, et de là au cimetière paroissial. Direction: L'Association coopérative Ste-Anne-de-Beauré

LAVALLEE Albina Frenet — Au centre hospitalier Courchesne, à Québec le 10 décembre 1981, est décédée dame Albina Frenet, épouse de feu Dr Eugène Lavalée. Les funérailles auront lieu samedi le 12 décembre à 15h. Départ de la

Coop. Funéraire du Plateau 950 des Erables à 14h50, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au Jardin du Repos. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Mme Preston Mangana (Janette), Dr et Mme Jean-Paul Lavallée (Jacqueline Artaud), Guy (Jeannine Bilodeau-Lavallée), de nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

LEBOEUF (Gabrielle Tessier)

A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 9 décembre 1981, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Gabrielle Tessier, épouse de M. Donat Leboeuf. Elle demeurait au 126 Abbé Rueland, Beauré. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 décembre, à 14h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc. 738 avenue Royale Beauré à 13h45 pour l'église de Ste-Gertrude de Beauré et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Jacques (Jack) (Lucille Chabot), Cécile (Bill Thibodeau), de Augusta Georgie, Robert (Ghislaine Cormier), Madeleine, Fernand (Jeannine Montminy), son frère: Maurice, des Frères de l'Instruction Chrétienne, sa demi-sœur: Mme Catherine Lapointe, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Leboeuf, Victoriaville, M. et Mme Willie Leboeuf, Ste-Anne de la Pérade, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures.

LEFEBVRE (Yvonne Douville) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 10 décembre 1981 à l'âge de 82 ans et 7 mois, est décédée dame Yvonne Douville épouse de feu M. Henri Lefebvre. Elle demeurait au 805 rue Tessier est. Les funérailles auront lieu, lundi le 14 décembre à 10 heures. Départ du funérarium

Lacoursière Ltée 185 boul. de la Montagne St-Casimir à 9h50 pour l'église St-Casimir et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme André Leduc (Jeanne), M. et Mme Jacques Lefebvre (Marie-Marthe Julien), M. et Mme Armand Bois (Catherine), M. et Mme Jules Bellemar (Thérèse), M. et Mme Gérard Lefebvre (Carole Tessier), M. et Mme Paul Lacoursière (Camille) et M. et Mme Gaston Touzin (Gilberte), M. Paul-Emile Lefebvre. Ses sœurs: Mme Philippe Alard, Mme Gilles Giroux, Mme Esdras Gaudet, sa belle-sœur Mme Adolphe Douville, ses petits-enfants ainsi que plusieurs neveux et nièces.

LEFEBVRE (Blandine Gingras) — A Québec, le 9 décembre 1981, à l'âge de 63 ans, est décédée dame Blandine Gingras épouse de feu M. Joseph Lefebvre. Elle demeurait au 15 Père Marquette, Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 décembre à 14 heures. Départ de la résidence funéraire

L.L. Leclerc & Fils Ltée 1 rue Jolicoeur Ste-Catherine à 13h45 pour l'église Ste-Catherine et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, ses gendres: M. et Mme Jean-Guy Côté (Gaétane) et M. et Mme Florentin (Andrée), Pierre ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 873-2542.

LEMIEUX (Léda Roy) — A St-Philémon, comté Belchasse, le 9 décembre 1981, à l'âge de 69 ans et 10 mois, est décédée subitement dame Léda Roy, épouse de M. Alphonse Lemieux. Elle demeurait à St-Philémon, comté Belchasse. Départ du salon funéraire de St-Philémon, à 13h45, samedi 12 décembre, pour l'église de St-Philémon et de là au cimetière paroissial. Les funérailles auront lieu à 14h. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses deux filles: M. et Mme Serge Audet (Laurette), M. et Mme Gérard Drouin (Diane), ses deux petites-filles: Sophie et Annick, plusieurs sœurs, beaux-frères, belles-sœurs. Direction des funérailles: Roy et Rouleau Inc. Armagh Comté Belchasse

MARTEL (Joseph) — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 10 décembre 1981, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Joseph Martel, fonctionnaire retraité, époux de dame Noëlla Giroux. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté lundi le 14 décembre à 15h, en l'église St-Fidèle, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont, sous la direction de la maison

Lépine-Cloutier Ltée Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendre, belle-fille, Claire (Gaston Couillard), Suzanne Martel Bernard, Jean (Louis Jobidon), ses petits-enfants, Philippe, Charles et Anne-Marie Couillard, Jean-Cédric et Alexandre Martel, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, Evanna Martel, Mme Albertine Plamondon, Mme Marie-Marthe Alain, Jean-Paul (Lucette Dorval), Cléophas (Jeanne Manse Gillet), Madeleine (Gilles Lemieux), Mme Marie-Anne Giroux, Mme Angéline Robichaud, Mme Lucie Giroux, Mme Madeleine Thivierge, M. Paul-Emile Giroux (Émerentienne), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation Jean Lesage, a/s Doc. Louis Dionne, Hôpital Hotel Dieu de Québec. Pour renseignements: 529-3371.

PARADIS (Maurice) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 9 décembre 1981, à l'âge de 72 ans et 8 mois, est décédé M. Maurice Paradis, époux de dame Antonia (Anita) Bernier. Il demeurait au 7 rue Caouette, Beauré. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 décembre, à 13h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc. 738 avenue Royale Beauré et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Guy (Diane Servais), Madeleine (Fernand A. Lambert), Jean-Luc (Yvonne Vermette), Denise (Gilles Lachance), Yvette (Denise Paradis), Louis (Thérèse Bégin), Nicole (Gilles Savard), Michel (Gyngt Lacerte), Daniel (Diane Roy), son frère: M. l'abbé Charles-Henri Paradis, son demi-frère: M. Aurélien Groleau, ses beaux-frères et belles-sœurs: Sr. Alice Bernier, Missionnaire d'Afrique, Mme Yvonne Guay, M. et Mme Odilon Guay, M. et Mme Lucie Fréchette, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. La dépouille mortelle sera exposée à compter de jeudi 19h00. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et 19h à 22h.

RENAUD (Pierre A.) A l'hôpital St-Sacrement, le 9 décembre 1981, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Pierre A. Renaud, comptable agréé, autrefois employé à la Taxe d'Assise, époux en première nocce de feu dame Alexina Linteau et en deuxième nocce de dame Marie-Berthe O'Bready. Il demeurait au 2585 Chemin Ste-Foy, autrefois de Loretteville. Les funérailles auront lieu samedi, à 11h. Départ du salon funéraire

Falardeau Inc. 30 St-Joseph Loretteville à 10h45 pour l'église St-Ambroise de Loretteville et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Roger Dussault (Marthe), M. et Mme Claude Renaud (Louise Lapière), M. et Mme Francis O'Farrel (Berthe), Mme Gérard Renaud (Madeleine Jobin), M. et Mme Gilles Renaud (Henriette Belly), M. et Mme Léo Gingras (Colette), M. et Mme Jean-Yves Renaud (Suzanne Blouin); ses belles-sœurs: Mme Ernest Renaud, Mme Antonio Renaud, Mme Daroy O'Bready, Sr. Rose-Anna O'Bready, Mme Bernadette Dumont, ainsi que plusieurs neveux et nièces et petits-enfants.

ROBERGE (Jeannette Beaulieu) Dans l'avis de décès paru le 30 novembre dernier on aurait du lire M. Bernard Roberge née Jeannette Beaulieu.

ST-AMANT (Bernadette Bédard) — A l'hôpital du St-Sacrement le 9 décembre 1981, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Bernadette Bédard, épouse de feu Dr Hector

J. Anatole Marcl, ancien résident de Rimouski. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 décembre à 10 heures. Départ du salon funéraire

Coop. Funéraire du Plateau 950 des Erables à 13h45, pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil son frère Patrick Bédard, sa sœur et son beau-frère, Marie-Anne et Pierre Dionne, sa belle-sœur, Fernande Bédard, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

TALBOT (Marie-Jeanne Breton) — Au Lac St-Charles, le 9 décembre 1981, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Breton, épouse de M. Jean-Baptiste Talbot. Elle demeurait à 505 rue Therrien. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 décembre, à 14 heures, départ du salon funéraire

Falardeau Inc. 30 rue St-Joseph Loretteville à 13h30 pour l'église de Lac St-Charles et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, sa belle-fille, ses gendres: M. et Mme Ernest Bibeau (Fernande), M. et Mme Napoléon Verret (Carmelle), M. et Mme Raymond Blais (Claudette), M. et Mme Denis Talbot (Diane Cantin), M. et Mme Michel Asselin (Denise), M. et Mme Réjean Roussel (Nicole), sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Robert Gagnon (Cécile), M. et Mme Odilon Breton, M. et Mme Oscar Robitaille, Mme Léopold A. Rhéaume, M. et Mme Antonio A. Rhéaume, plusieurs neveux et nièces et petits-enfants.

TOUSIGNANT (Jules) — A Québec, le 9 décembre 1981, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Jules Tousignant, enseignant retraité, époux de feu dame Jeanne-d'Arc Bellavance, autrefois de la rue Garnier, à Québec. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium

Lépine-Cloutier Ltée 715 rue St-Vallier est Québec

Un service sera chanté samedi, le 12 décembre, à 11h, en l'église St-Sacrement où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Jean-René (Madeleine Sansfaçon), Gilles (Hélène Beaudoin), Denise (Jacques Desmarais), Jacques (Lyse Poulin); ses petits-enfants: Philip, Frédéric, Brigitte et Véronique Tousignant, François et Sébastien Tousignant, Emilie et Virginie Desmarais, Geneviève Tousignant, sa belle-mère: Mme Mathilda Bellavance; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Lavigne (Simone), M. et Mme Alphonse Tousignant (Germaine Paquin), le frère Charles-Emile Tousignant des frères du Sacré-Coeur, M. et Mme Jean-Noël Tousignant (Cécile), M. et Mme Marcel Aubé (Carmelle), Mme Monique Aubé, M. et Mme Marcel Tousignant (Thérèse Beauchesse), M. et Mme Dominique Morissette (Agathe), M. et Mme Fernand Tousignant (Julienne Lafleur), Mme Charles Bellavance (Carmelle Julien), Mme Gérard Bellavance (Cécile Jobin), Mme Léopold Bellavance (Blanche Brown), M. et Mme Paul-Emile Bellavance (Eva Labrecque), Mme Lucien Beaudoin (Blanche Bellavance), Mme Arthur Bellavance (Rose Labrecque), M. Ferdinand Bellavance, M. et Mme Marcel Bellavance (Lise Gingras), M. et Mme Gilles Bourret (Yvonne Bellavance), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 627-0099.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BOUCHARD (Raymond)

Samedi le 12 décembre 1981, à 14h, en l'église de Montmorency, sera chanté le service anniversaire de M. Raymond Bouchard, époux de Jeannette Bernier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALIFOUR (Adalbert) — Samedi, 12 décembre 1981, à 11 heures, en l'église de Beauré, sera célébré le service anniversaire de M. Adalbert Chalifour, époux de dame Marie Thibault. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAREST (Marie-Berthe Boutin) — Samedi le 12 décembre, à 19h30, en l'église St-Henri de Lévis, sera chanté le service anniversaire de dame Marie-Berthe Boutin, épouse de Emmanuel Charest. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUNNINGHAM (Georges) — Samedi, le 12 décembre 1981, à 20 heures, en l'église de Château-Richer sera chanté le service anniversaire de M. Georges Cunningham, époux de dame Simone Boucher. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORION (Yvon) Samedi le 12 décembre, à 15h, en l'église St-Jérôme de l'Auvergne, sera chanté le service anniversaire de Yvon Dorion. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENEST (Lucienne Daigle) — Samedi le 12 décembre, à 17 heures, en l'église St-Charles de Borromée, sera chanté le service anniversaire de Lucienne Daigle, épouse de M. Napoléon Genest. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE (Armand) Samedi le 12 décembre, à 11h, en l'église St-Sacrement où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Jean-René (Madeleine Sansfaçon), Gilles (Hélène Beaudoin), Denise (Jacques Desmarais), Jacques (Lyse Poulin); ses petits-enfants: Philip, Frédéric, Brigitte et Véronique Tousignant, François et Sébastien Tousignant, Emilie et Virginie Desmarais, Geneviève Tousignant, sa belle-mère: Mme Mathilda Bellavance; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Lavigne (Simone), M. et Mme Alphonse Tousignant (Germaine Paquin), le frère Charles-Emile Tousignant des frères du Sacré-Coeur, M. et Mme Jean-Noël Tousignant (Cécile), M. et Mme Marcel Aubé (Carmelle), Mme Monique Aubé, M. et Mme Marcel Tousignant (Thérèse Beauchesse), M. et Mme Dominique Morissette (Agathe), M. et Mme Fernand Tousignant (Julienne Lafleur), Mme Charles Bellavance (Carmelle Julien), Mme Gérard Bellavance (Cécile Jobin), Mme Léopold Bellavance (Blanche Brown), M. et Mme Paul-Emile Bellavance (Eva Labrecque), Mme Lucien Beaudoin (Blanche Bellavance), Mme Arthur Bellavance (Rose Labrecque), M. Ferdinand Bellavance, M. et Mme Marcel Bellavance (Lise Gingras), M. et Mme Gilles Bourret (Yvonne Bellavance), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 627-0099.

LESAGE (Cécile Côté) — Samedi, le 12 décembre 1981, à 11h, en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, sera célébré le service anniversaire de dame Cécile Côté, épouse de feu M. X. Lesage.

LETOURNEAU (Clément) Samedi le 12 décembre 1981, à 15h, en l'église St-François-Xavier de Duberger, sera chanté le service anniversaire de M. Clément Letourneau époux de dame Madeleine Gosselin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Cher mari et papa, il y a un an que tu nous a quittés avec sérénité et courage. Pour nous ta présence est toujours restée dans nos cœurs car nous ne pourrions oublier les belles années passées ensemble. Donne-moi la force de surmonter cette douleur qui est en moi et que Dieu aide tes enfants. Samedi le 12 décembre 1981, à 11h, en l'église du Christ-Roi, Lévis, sera chanté le service anniversaire de M. Sylvio Rioux, époux de Thérèse Lévêque. Père de Emile, Jacques, M. et Mme Christian (Carole), Raymond. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERGE (Charles-Henri) Samedi le 12 décembre 1981, à 11h a.m. en l'église Ste-Odile sera célébré le service anniversaire de M. Charles-Henri Roberge, époux de dame Gemma Prémont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINCENT (Exilda Giasson) Samedi le 12 décembre 1981, à 11h a.m. en l'église Ste-Odile sera célébré le service anniversaire de M. Charles-Henri Roberge, époux de dame Gemma Prémont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESAGE (Honorable Jean) Samedi, le 12 décembre 1981, à 11 heures, en l'église de Beauré, sera célébré le service anniversaire de M. Adalbert Chalifour, époux de dame Marie Thibault. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAREST (Marie-Berthe Boutin) — Samedi le 12 décembre, à 19h30, en l'église St-Henri de Lévis, sera chanté le service anniversaire de dame Marie-Berthe Boutin, épouse de Emmanuel Charest. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUNNINGHAM (Georges) — Samedi, le 12 décembre 1981, à 20 heures, en l'église de Château-Richer sera chanté le service anniversaire de M. Georges Cunningham, époux de dame Simone Boucher. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORION (Yvon)

Samedi le 12 décembre, à 15h, en l'église St-Jérôme de l'Auvergne, sera chanté le service anniversaire de Yvon Dorion. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENEST (Lucienne Daigle) — Samedi le 12 décembre, à 17 heures, en l'église St-Charles de Borromée, sera chanté le service anniversaire de Lucienne Daigle, épouse de M. Napoléon Genest. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE (Armand) Samedi le 12 décembre, à 11h, en l'église St-Sacrement où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Jean-René (Madeleine Sansfaçon), Gilles (Hélène Beaudoin), Denise (Jacques Desmarais), Jacques (Lyse Poulin); ses petits-enfants: Philip, Frédéric, Brigitte et Véronique Tousignant, François et Sébastien Tousignant, Emilie et Virginie Desmarais, Geneviève Tousignant, sa belle-mère: Mme Mathilda Bellavance; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Lavigne (Simone), M. et Mme Alphonse Tousignant (Germaine Paquin), le frère Charles-Emile Tousignant des frères du Sacré-Coeur, M. et Mme Jean-Noël Tousignant (Cécile), M. et Mme Marcel Aubé (Carmelle), Mme Monique Aubé, M. et Mme Marcel Tousignant (Thérèse Beauchesse), M. et Mme Dominique Morissette (Agathe), M. et Mme Fernand Tousignant (Julienne Lafleur), Mme Charles Bellavance (Carmelle Julien), Mme Gérard Bellavance (Cécile Jobin), Mme Léopold Bellavance (Blanche Brown), M. et Mme Paul-Emile Bellavance (Eva Labrecque), Mme Lucien Beaudoin (Blanche Bellavance), Mme Arthur Bellavance (Rose Labrecque), M. Ferdinand Bellavance, M. et Mme Marcel Bellavance (Lise Gingras), M. et Mme Gilles Bourret (Yvonne Bellavance), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 627-0099.

LESAGE (Cécile Côté) — Samedi, le 12 décembre 1981, à 11h, en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, sera célébré le service anniversaire de dame Cécile Côté, épouse de feu M. X. Lesage.

LETOURNEAU (Clément) Samedi le 12 décembre 1981, à 15h, en l'église St-François-Xavier de Duberger, sera chanté le service anniversaire de M. Clément Letourneau époux de dame Madeleine Gosselin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Cher mari et papa, il y a un an que tu nous a quittés avec sérénité et courage. Pour nous ta présence est toujours restée dans nos cœurs car nous ne pourrions oublier les belles années passées ensemble. Donne-moi la force de surmonter cette douleur qui est en moi et que Dieu aide tes enfants. Samedi le 12 décembre 1981, à 11h, en l'église du Christ-Roi, Lévis, sera chanté le service anniversaire de M. Sylvio Rioux, époux de Thérèse Lévêque. Père de Emile, Jacques, M. et Mme Christian (Carole), Raymond. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERGE (Charles-Henri) Samedi le 12 décembre 1981, à 11h a.m. en l'église Ste-Odile sera célébré le service anniversaire de M. Charles-Henri Roberge, époux de dame Gemma Prémont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINCENT (Exilda Giasson) Samedi le 12 décembre 1981, à 11h a.m. en l'église Ste-Odile sera célébré le service anniversaire de M. Charles-Henri Roberge, époux de dame Gemma Prémont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESAGE (Cécile Côté) — Samedi, le 12 décembre 1981, à 11h, en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, sera célébré le service anniversaire de dame Cécile Côté, épouse de feu M. X. Lesage.

LETOURNEAU (Clément) Samedi le 12 décembre 1981, à 15h, en l'église St-François-Xavier de Duberger, sera chanté le service anniversaire de M. Clément Letourneau époux de dame Madeleine Gosselin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERGE (Charles-Henri) Samedi le 12 décembre 1981, à 11h a.m. en l'église Ste-Odile sera célébré le service anniversaire de M. Charles-Henri Roberge, époux de dame Gemma Prémont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINCENT (Exilda Giasson) Samedi le 12 décembre 1981, à 11h a.m. en l'église Ste-Odile sera célébré le service anniversaire de M. Charles-Henri Roberge, époux de dame Gemma Prémont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESAGE (Honorable Jean) Samedi, le 12 décembre 1981, à 11 heures, en l'église de Beauré, sera célébré le service anniversaire de M. Adalbert Chalifour, époux de dame Marie Thibault. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAREST (Marie-Berthe Boutin) — Samedi le 12 décembre, à 19h30, en l'église St-Henri de Lévis, sera chanté le service anniversaire de dame Marie-Berthe Boutin, épouse de Emmanuel Charest. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUNNINGHAM (Georges) — Samedi, le 12 décembre 1981, à 20 heures, en l'église de Château-Richer sera chanté le service anniversaire de M. Georges Cunningham, époux de dame Simone Boucher. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORION (Yvon)

Samedi le 12 décembre, à 15h, en l'église St-Jérôme de l'Auvergne, sera chanté le service anniversaire de Yvon Dorion. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENEST (Lucienne Daigle) — Samedi le 12 décembre, à 17 heures, en l'église St-Charles de Borromée, sera chanté le service anniversaire de Lucienne Daigle, épouse de M. Napoléon Genest. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE (Armand) Samedi le 12 décembre, à 11h, en l'église St-Sacrement où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Jean-René (Madeleine Sansfaçon), Gilles (Hélène Beaudoin), Denise (Jacques Desmarais), Jacques (Lyse Poulin); ses petits-enfants: Philip, Frédéric, Brigitte et Véronique Tousignant, François et Sébastien Tousignant, Emilie et Virginie Desmarais, Geneviève Tousignant, sa belle-mère: Mme Mathilda Bellavance; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Lavigne (Simone), M. et Mme Alphonse Tousignant (Germaine Paquin), le frère Charles-Emile Tousignant des frères du Sacré-Coeur, M. et Mme Jean-Noël Tousignant (Cécile), M. et Mme Marcel Aubé (Carmelle), Mme Monique Aubé, M. et Mme Marcel Tousignant (Thérèse Beauchesse), M. et Mme Dominique Morissette (Agathe), M. et Mme Fernand Tousignant (Julienne Lafleur), Mme Charles Bellavance (Carmelle Julien), Mme Gérard Bellavance (Cécile Jobin), Mme Léopold Bellavance (Blanche Brown), M. et Mme Paul-Emile Bellavance (Eva Labrecque), Mme Lucien Beaudoin (Blanche Bellavance), Mme Arthur Bellavance (Rose Labrecque), M. Ferdinand Bellavance, M. et Mme Marcel Bellavance (Lise Gingras), M. et Mme Gilles Bourret (Yvonne Bellavance), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 627-0099.

LESAGE (Cécile Côté) — Samedi, le 12 décembre 1981, à 11h, en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, sera célébré le service anniversaire de dame Cécile Côté, épouse de feu M. X. Lesage.

LETOURNEAU (Clément) Samedi le 12 décembre 1981, à 15h, en l'église St-François-Xavier de Duberger, sera chanté le service anniversaire de M. Clément Letourneau époux de dame Madeleine Gosselin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Cher mari et papa, il y a un an que tu nous a quittés avec sérénité et courage. Pour nous ta présence est toujours restée dans nos cœurs car nous ne pourrions oublier les belles années passées ensemble. Donne-moi la force de surmonter cette douleur qui est en moi et que Dieu aide tes enfants. Samedi le 12 décembre 1981, à 11h, en l'église du Christ-Roi, Lévis, sera chanté le service anniversaire de M. Sylvio Rioux, époux de Thérèse Lévêque. Père de Emile, Jacques, M. et Mme Christian (Carole), Raymond. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERGE (Charles-Henri) Samedi le 12 décembre 1981, à 11h a.m. en l'église Ste-Odile sera célébré le service anniversaire de M. Charles-Henri Roberge, époux de dame Gemma Prémont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINCENT (Exilda Giasson) Samedi le 12 décembre 1981, à 11h a.m. en l'église Ste-Odile sera célébré le service anniversaire de M. Charles-Henri Roberge, époux de dame Gemma Prémont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESAGE (Cécile Côté) — Samedi, le 12 décembre 1981, à 11h, en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, sera célébré le service anniversaire de dame Cécile Côté, épouse de feu M. X. Lesage.

LETOURNEAU (Clément) Samedi le 12 décembre 1981, à 15h, en l'église St-François-Xavier de Duberger, sera chanté le service anniversaire de M. Clément Letourneau époux de dame Madeleine Gosselin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERGE (Charles-Henri) Samedi le 12 décembre 1981, à 11h a.m. en l'église Ste-Odile sera célébré le service anniversaire de M. Charles-Henri Roberge, époux de dame Gemma Prémont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINCENT (Exilda Giasson) Samedi le 12 décembre 1981, à 11h a.m. en l'église Ste-Odile sera célébré le service anniversaire de M. Charles-Henri Roberge, époux de dame Gemma Prémont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESAGE (Honorable Jean) Samedi, le 12 décembre 1981, à 11 heures, en l'église de Beauré, sera célébré le service anniversaire de M. Adalbert Chalifour, époux de dame Marie Thibault. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAREST (Marie-Berthe Boutin) — Samedi le 12 décembre, à 19h30,